

UNIVERSITÉ GAZI  
INSTITUT DES SCIENCES PÉDAGOGIQUES  
DÉPARTEMENT DE LA DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

INFLUENCE DU PROGRAMME LLP/COMENIUS SUR L'ÉDUCATION ET  
L'ENSEIGNEMENT ET SA CONTRIBUTION À LA PRÉSENTATION  
CULTURELLE D'UN PAYS

THÈSE DE MAÎTRISE

Préparée par  
Esra KAYA KARAASLAN

Ankara - 2012



UNIVERSITÉ GAZI  
INSTITUT DES SCIENCES PÉDAGOGIQUES  
DÉPARTEMENT DE LA DIDACTIQUE DU FRANÇAIS

INFLUENCE DU PROGRAMME LLP/COMENIUS SUR L'ÉDUCATION ET  
L'ENSEIGNEMENT ET SA CONTRIBUTION À LA PRÉSENTATION  
CULTURELLE D'UN PAYS

THÈSE DE MAÎTRISE

Préparée par  
Esra KAYA KARAASLAN

Sous la direction de  
Doç. Dr. Gül TEKAY BAYSAN

Ankara  
Juillet - 2012

## Eđitim Bilimleri Enstitüsü M¼d¼rl¼đ¼'ne

Esra KAYA KARAASLAN'a ait «INFLUENCE DU PROGRAMME LLP/COMENIUS SUR L'ÉDUCATION ET L'ENSEIGNEMENT ET SA CONTRIBUTION À LA PRÉSENTATION CULTURELLE D'UN PAYS » başlıklı tezi..... tarihinde, j¼rimiz tarafından Eđitim Bilimleri Enstit¼s¼, Yabancı Diller Eđitimi, Fransızca Öğretmenliđi Bilim Dalında Yüksek Lisans Tezi olarak kabul edilmiřtir.

Adı Soyadı

İmza

Juri Başkanı Üye : Prof. Dr. Esmā İNCE.....

Üye (Tez Danıřmanı) : Doç. Dr. Gül TEKAY BAYSAN.....

Üye : Yrd. Doç. Dr. Ümran TÜRKYILMAZ.....

## **REMERCIEMENTS**

Je tiens à remercier en tout premier lieu la directrice de ma thèse, Mme le Dr. Gül Tekay BAYSAN, maître de conférences à l'Université Gazi.

Je voudrais remercier aussi les membres du jury qui ont accepté la lecture et proposé des changements nécessaires.

Je remercie infiniment ma famille et mes collègues pour leur support et leur tolérance. Je voudrais en particulier exprimer mes remerciements à mon époux Atila KARAASLAN pour sa compréhension, son soutien et ses encouragements.

Esra KAYA KARAASLAN

## ÖZET

### HAYAT BOYU ÖĞRENME LLP/COMENIUS PROGRAMI'NIN EĞİTİME, ÖĞRETİME VE BİR ÜLKENİN KÜLTÜREL TANITIMINA KATKISI

KAYA KARAASLAN, Esra

Yüksek Lisans, Fransızca Öğretmenliği Bilim Dalı

Tez Danışmanı: Doç. Dr. Gül TEKAY BAYSAN

2012, 61 sayfa

Bu araştırmanın hedefi, Comenius programına katılımın eğitim, öğretim ve kültürel tanıtım açısından önemini belirlemektir.

Bu çalışmada, Avrupa Birliği Eğitim ve Gençlik Programları arasında yer alan Comenius Programı'nın günümüzdeki uygulamaları incelenmiştir.

Nitel kaynaklı bu çalışmada Comenius programının iki alt dalı incelenmiştir. İlk olarak okul ortaklığı projelerine katılan dört Türk okulundan öğrenci ve öğretmenlerle görüşülmüş, yabancı koordinatörlere e-posta yoluyla ulaşılmıştır. Öte yandan, Comenius asistanı olarak yurt dışında bulunmuş beş aday öğretmenin deneyimleri yansıtılmıştır.

Elde edilen bulguların yorumlanması sonucu, Comenius Programının eğitim, öğretim ve kültürel tanıtım üzerindeki etkileri ortaya çıkarılmış ve bazı önerilerde bulunulmuştur.

## RÉSUMÉ

### INFLUENCE DU PROGRAMME LLP/COMENIUS SUR L'ÉDUCATION ET L'ENSEIGNEMENT ET SA CONTRIBUTION À LA PRÉSENTATION CULTURELLE D'UN PAYS

KAYA KARAASLAN, Esra

Thèse de maîtrise: Département de Didactique du Français

Sous la Direction de: DOÇ. DR. GÜL TEKAY BAYSAN

2012, 61 pages.

L'objet de ce travail est de déterminer l'influence exercée par la participation au programme Comenius sur l'enseignement, l'éducation et la présentation culturelle d'un pays.

Dans cette recherche, nous avons abordé les programmes d'éducation et de formation de la Commission européenne, notamment les applications actuelles du programme Comenius.

Lors de cette recherche de caractère qualitatif, nous avons étudié les partenariats scolaires Comenius dans le cadre des entretiens réalisés avec les enseignants et les élèves des quatre écoles turques qui ont participé aux projets. Les coordinateurs étrangers des pays partenaires ont été contactés par courrier électronique. D'autre part, nous avons parlé des expériences des cinq assistantes Comenius.

Enfin, nous avons interprété les données reçues pour pouvoir démontrer les effets des programmes Comenius sur l'éducation, l'enseignement et sa contribution à la présentation culturelle et nous avons formulé quelques recommandations aux futurs participants.

## **ABSTRACT**

### **THE IMPACT OF PARTICIPATION TO LLP / COMENIUS PROGRAMME ON TEACHING, EDUCATION AND CULTURAL PRESENTATION OF A COUNTRY**

KAYA KARAASLAN, Esra

Master's thesis, French Teaching Programme

Supervisor: Doç. Dr. Gül TEKAY BAYSAN

2012, 61 pages

The main purpose of this study is to determine the impact of Comenius programme on teaching, education and cultural presentation of a country.

In this research, the European Union Education and Youth Programmes and especially the current applications of Comenius Programme have been examined.

During this qualitative research, the interviews have been realized with the teachers and students from four Turkish schools who have participated in the Comenius project partnerships. Foreign coordinators have been contacted via e-mail. We also examine the experiences of five Turkish Comenius assistants.

At the end, we interpret the data collected to determine the effect of Comenius programme on teaching, education and cultural presentation and offer some recommendations to the future project partners and assistants.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	i
ÖZET (RÉSUMÉ EN TURC) .....	ii
RÉSUMÉ .....	iii
ABSTRACT.....	iv
TABLE DES MATIÈRES .....	v
Liste des tableaux .....	vii
Liste des abréviations .....	vii
1. INTRODUCTION .....	1
1.1.Problématique .....	2
1.2.Importance de la recherche .....	4
1.3. But de la recherche .....	4
1.4. Question de la recherche.....	4
1.5. Hypothèses de la recherche.....	5
1.6. Délimitations de la recherche .....	5
1.7. Définitions .....	6
2. REVUE DE LA LITTÉRATURE .....	8
3. MÉTHODOLOGIE .....	10
3.1. Modèle de la recherche .....	10
3.2. Collecte des données.....	10
3.3.Analyse des données.....	11
4. PROGRAMMES EUROPÉENS ET COMENIUS .....	12
4.1. Programmes d'éducation et de formation de l'Union européenne ....	12
4.1.1. Tâches des Agences nationales.....	13
4.1.2. Stratégie de Lisbonne .....	13
4.1.3. Modifications .....	15
4.1.4. Financement .....	20
4.2. Programme Comenius.....	20
4.2.1. Nom du programme .....	21
4.2.2. But du programme .....	22
4.2.3. Types d'actions .....	22
4.2.4. Conditions de participation.....	24
5. ....CAS SPÉCIFIQUES : PARTENARIAT SCOLAIRE ET ASSISTANAT ....	25
5.1. Partenariat Scolaire Comenius.....	25
5.1.1. Planification d'un projet partenariat scolaire.....	25
5.1.2. Choisir un thème .....	25
5.1.3. Méthode pour trouver des partenaires .....	27
5.1.4.Déposer sa candidature à l'Agence nationale .....	28
5.2. Déroulement des projets de Partenariats Scolaires .....	29
5.2.1. Partenariat Scolaire Comenius I .....	29
5.2.2.Partenariat Scolaire Comenius II .....	32

5.2.3.Partenariat Scolaire Comenius III.....	37
5.2.4.Partenariat Scolaire Comenius IV.....	39
5.3.Asistanat Comenius .....	43
5.3.1.Les étapes pour les écoles d'accueil .....	43
5.3.2.Les étapes pour les assistants.....	45
5.4.Témoignages des Assistantes Comenius .....	47
5.4.1.Assistante Comenius I .....	47
5.4.2. Assistante Comenius II.....	49
5.4.3. Assistante Comenius III.....	50
5.4.4. Assistante Comenius IV.....	52
5.4.5. Assistante Comenius V.....	53
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	55
6.1.Conclusion .....	55
6.2.Recommandations.....	57
BIBLIOGRAPHIE.....	58
ANNEXES.....	61

## **LISTE DES TABLEAUX**

- Tableau 1 :** Tableau des Programmes d'Éducation et de Formation de la Commission Européenne (2000-2006)
- Tableau 2 :** Tableau des Programmes d'Éducation et de Formation tout au long de la vie (LLP Lifelong Learning Programmes) (2007-2013)
- Tableau 3 :** Tableau du projet Partenariat Scolaire 1
- Tableau 4 :** Tableau du projet Partenariat Scolaire 2
- Tableau 5 :** Tableau du projet Partenariat Scolaire 3
- Tableau 6 :** Tableau du projet Partenariat Scolaire 4

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

- AN : Agence Nationale
- AELE : L'Association Européenne de libre-échange
- CE : Commission Européenne
- EEE : L'Espace Économique Européen
- LLP : Lifelong Learning Programmes / Programmes d'Éducation et de Formation tout au long de la vie.
- ONG : Organisations non gouvernementales
- UE : L'Union européenne

## 1. INTRODUCTION

Comme notre travail porte sur Comenius, un programme sectoriel lié au Programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie (LLP), nous dresserons tout d'abord un historique bref sur la fondation de l'Europe en tant qu'entité politique et sur les relations turco-européennes.

Les fondements d'une Europe unie ont été établis en 1951 par le Traité de Paris signé entre la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Ce sont les pays fondateurs de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), créée afin d'assurer une coopération économique et industrielle entre ces pays. En 1957 par le Traité de Rome, la CECA a été remplacée par la Communauté économique européenne (CEE). Quant à l'actuelle Union européenne (UE), elle est créée en 1993 par l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht qui « représente une étape déterminante dans la construction européenne. » (Europa, 2010).

En effet, le début des relations entre la Turquie et l'Europe date de 1949, avec l'adhésion du pays au Conseil de l'Europe fondé la même année. C'est en 1959 que la Turquie s'est portée candidate à l'adhésion à la CEE. La première période de transition a été déterminée en 1963 suivant la signature du Traité d'Ankara. Les relations turco-européennes ont été suspendues dans les années 1970 – 1980. Après le coup d'État de septembre 1980, la Turquie a traversé une nouvelle période et a fait sa demande de candidature à l'Union européenne en 1987. Mais l'UE a donné une réponse négative en 1989. À l'égard de l'Europe la Turquie n'a pas encore enregistré l'évolution voulue pour pouvoir s'intégrer à l'Europe. Après la signature de l'Accord d'union douanière en 1996, le problème de son adhésion a resurgi et notre pays a obtenu le statut de pays candidat en 1999 par le Conseil européen d'Helsinki.

Les négociations de l'adhésion ont, de nouveau, commencé en octobre 2005. Chaque année la Turquie et la Commission européenne mènent les entretiens pour surveiller les objectifs à atteindre afin de rapporter l'amélioration de la Turquie lors de la période de son adhésion. « Les négociations prennent du temps, car les pays

candidats doivent transposer dans le droit national un très grand nombre d'actes législatifs européens. Ils bénéficient pour cela d'une aide financière, administrative et technique durant la période de préadhésion. » (Europa, 2010).

Dans la présente étude, nous traitons du programme Comenius, l'une des actions des programmes d'éducation et de formation de la Commission Européenne pendant la période de l'adhésion de la Turquie à l'UE.

Au cours de cette recherche, nous donnons les informations générales concernant la participation de la Turquie aux programmes européens d'éducation, surtout à Comenius, les missions de l'Agence nationale et les Stratégies de Lisbonne. Nous étudions les expériences vécues dans le domaine en donnant des exemples concernant les projets réalisés.

À la fin de la recherche, nous parlons des impacts du programme Comenius sur l'éducation et la formation et sa contribution à la présentation culturelle d'un pays et nous envisageons de donner certains conseils.

## **1.1. Problématique**

Il est visible que, notre pays en tant que candidat à l'Union européenne, fait de son mieux pour s'adapter au passage de son adhésion. Hors de ses efforts industriels et politiques, la Turquie applique des réformes dans l'éducation afin d'améliorer la qualité de son système scolaire.

En 2000, la stratégie de Lisbonne a été adoptée afin d'assurer la coopération des pays européens dans le secteur d'éducation, d'économie et d'environnement. « Les systèmes européens d'éducation et de formation doivent s'adopter tant aux besoins de la société de la connaissance qu'à la nécessité de relever le niveau d'emploi et d'en améliorer la qualité. » (Europa, 2010). Cette stratégie a été établie pour éliminer les différences qui se présentent dans le système d'éducation de l'UE et des pays candidats.

La Commission européenne joue un rôle important pour suivre les attentes de la stratégie de Lisbonne. Les programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie s'organisent sous la direction de cet organe. « L'éducation et la formation tout au long de la vie visent à fournir aux citoyens les outils pour s'épanouir personnellement, s'intégrer socialement et participer à la société de la connaissance ». (Commission européenne [CE], 2010a).

Notre pays a obtenu le droit de participer aux programmes de la Commission européenne en 2002. Nous avons commencé à appliquer les programmes précisés pour la période 2000-2006, suivant les accords signés entre la Turquie et la Commission européenne. Ces programmes étaient examinés dans le cadre de trois types de sous-programmes : Socrates, Leonardo da Vinci et les programmes de Jeunesse. Pour pouvoir suivre les procès officiels, il fallait construire les établissements nécessaires. Comme dans les autres pays, l'Agence Nationale a été également fondée en Turquie au sein de l'Organisation de planification d'Etat de Turquie afin d'instaurer ces programmes. Vu ces préparations, notre pays a commencé à appliquer les programmes en tant que 31<sup>e</sup> pays. « En ce moment, le réseau compte des centres dans 32 pays: les 27 États membres de l'UE, mais aussi l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et la Turquie. » (CE, 2012).

La Commission européenne a développé le contenu des programmes pour s'adresser à tout le secteur d'éducation sous le titre de « L'éducation et la formation tout au long de la vie ». Ce développement est prévu pour la période 2006-2013 dans les mêmes buts déterminés pour la période de la première application. Dans un article concernant les nouvelles politiques d'éducation, Mahiroğlu fait remarquer : « L'Union européenne vise à consolider le système d'éducation, à atteindre une économie dynamique et à renforcer la cohésion sociale pour les dix prochaines années. » (2005 : 4).

La question de cette recherche nous donne la possibilité de partager les expériences personnelles vécues par les participants à des projets partenariat scolaire et à l'Assistanat Comenius. Au cours de cette étude nous voulons aussi préciser les étapes qu'ils doivent suivre lors de la préparation d'un projet et /ou d'un stage Comenius.

## **1.2. Importance de la recherche**

Les programmes d'éducation et de formation de la Commission européenne sont ouverts pour les pays membres et pays candidats de l'Union européenne. Ces programmes s'appliquent afin d'encourager l'amélioration des systèmes éducatifs des pays membres et d'assurer la coopération entre eux. Ils permettent ainsi des échanges éducatifs et culturels.

Le programme Comenius permet les échanges et la coopération entre les établissements scolaires en Europe, de la maternelle au lycée. L'objectif est de favoriser le développement personnel et les compétences, notamment linguistiques, tout en développant les notions de citoyenneté européenne et de multiculturalisme (CE, 2009)

Comme notre pays est dans la période d'adhésion à l'Union européenne, nous voyons que le programme Comenius donne la possibilité aux pays participants de se connaître et de familiariser avec les différentes cultures.

## **1.3. But de la recherche**

Le but de cette recherche est tout d'abord de donner les détails du programme Comenius et de déterminer ses influences. Nous traitons les projets de partenariats scolaires réalisés et les témoignages des assistants Comenius. Nous voulons ainsi mentionner les effets du programme Comenius sur l'éducation et la formation et sa contribution à la présentation culturelle d'un pays en étudiant les rapports rédigés par les partenaires et les assistants.

## **1.4. Question de la recherche**

«Quelles sont les influences du Programme LLP/Comenius sur l'éducation et l'enseignement et quelle est sa contribution à la présentation culturelle d'un pays ? »

Pour un résultat beaucoup plus efficace nous nous efforcerons de répondre aux questions suivantes :

1. Quels sont les programmes d'éducation et de formation de la Commission européenne?
2. Quels sont les avantages de la participation au programme Comenius pour un pays candidat ?
3. Quels sont les avantages pédagogiques du programme Comenius pour la Turquie ?
4. Quels sont les avantages du programme Comenius sur la présentation culturelle de la Turquie ?

### **1.5. Hypothèses de la recherche**

Comme il est mentionné dans un travail portant sur les méthodes de recherches, « les conditions de validité de l'hypothèse sont importantes. Elle doit être véritable de façon empirique à la logique. » (GRAWITZ, 1993 : 345). Au cours de cette étude, nos recherches nous ont donné la possibilité de créer certaines hypothèses qui nous semblent raisonnables. Nous avons donc déterminé les hypothèses de notre travail comme les suivantes :

1. Les programmes d'éducation et de formation de la Commission européenne sont avantageux pour améliorer la connaissance des langues étrangères.
2. Ces programmes permettent de développer la dimension européenne dans l'enseignement.
3. Les participants trouvent une occasion de faire un échange culturel.

### **1.6. Délimitations de la recherche**

1. Les informations publiées par la Commission européenne concernant les programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie.
2. Les recherches publiées dans le domaine.

3. Les rapports des écoles turques qui ont participé au projet « Partenariat Scolaire Comenius »
4. Les expériences vécues dans le cadre de l'Assistanat Comenius.

### 1.7. Définitions

Les définitions des termes que nous employons fréquemment dans cette recherche se trouvent ci-dessous. Elles sont tirées des pages européennes portant sur l'éducation et la formation tout au long de la vie.

- **Commission européenne (CE):** Une institution politiquement indépendante des gouvernements nationaux, qui représente et défend les intérêts de l'Union européenne dans son ensemble. Elle élabore les propositions de nouvelles lois européennes qu'elle soumet au Parlement européen et au Conseil.
- **Conseil européen:** Centre de décision politique qui donne les impulsions nécessaires au développement de l'Union et en définit les orientations politiques générales.
- **L'Union européenne (UE):** L'association volontaire d'États européens, dans les domaines économique et politique, pour assurer le maintien de la paix en Europe et de favoriser le progrès économique et social.
- **Programmes LLP:** Lifelong Learning Programmes, définition en anglais pour les programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie.
- **Agence Nationale (AN):** Bureau officiel au sein du gouvernement qui organise au niveau national, les programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie de la Commission européenne afin de développer l'éducation du pays. Pour les informations tirées de l'Agence nationale turque, nous utilisons la dénomination en turc, **Ulusal Ajans**, et son acronyme, **UA**.
- **La stratégie de Lisbonne:** Une initiative lancée en mars 2000 pendant le Conseil européen de Lisbonne.
- **Comenius:** L'un des programmes d'éducation et de formation de CE.
- **Socrates:** Programme de formation générale appliqué pendant 2000-2006.
- **Erasmus:** Programme européen en matière d'éducation supérieure et de mobilité.

- **Leonardo da Vinci:** Programme de formation professionnelle, les projets et activités dans le domaine de la formation professionnelle.
- **Jeunesse:** Programme de jeunesse, les projets et activités axés sur les jeunes.
- **Grundtvig:** L'apprentissage tout au long de la vie dans tous les domaines de la vie. Ce programme est pour les adultes.

## **2. REVUE DE LA LITTÉRATURE**

Nous avons étudié certains travaux effectués concernant les programmes d'éducation et de formation de la Commission européenne. Comme ladite Commission constitue les principaux fondements de ces programmes, il est évident que nous en obtenons beaucoup d'information. La Commission européenne dresse les rapports de processus de candidature de la Turquie et y aborde les nouveautés au sujet d'éducation et de formation du pays. En analysant les rapports de la Commission européenne concernant la participation de la Turquie à ces programmes, il est possible d'obtenir beaucoup d'informations utiles. Pour pouvoir mieux faire la définition et la présentation de ces programmes, les travaux réalisés dans ce domaine par la Commission européenne ont été lus, étudiés et commentés.

Les Agences nationales aussi présentent beaucoup de sources précieuses. Pour les recherches descriptives, les informations présentées sur les sites Internet des Agences nationales sont assez utiles.

Nous avons étudié une recherche très efficace faite en 2002 par Richelle : « Rapport de synthèse sur la mise en œuvre des actions décentralisées ». Ce rapport concerne les actions décentralisées Comenius et Lingua, soit les partenariats, soit les bourses de mobilité accessibles. Basé sur les rapports finaux présentés à la Commission européenne, il nous fournit assez d'information statistique. Le nombre des participants, le budget, le financement et les résultats des projets y sont déterminés. Au début de la recherche, l'auteur fait un rappel historique du programme Socrates, cite les pays participants et parle du fonctionnement de l'Agence Nationale. Il continue sa recherche avec la sélection et le suivi des projets. Il mentionne les types des partenariats avec le niveau de la demande et de la participation. Après avoir donné quelques statistiques sur les pays participants, il détermine la répartition par type d'établissement, mobilité individuelle, principales difficultés rencontrées par les établissements, principales productions, diffusion des résultats. Il termine sa recherche en mentionnant les effets et les impacts du programme Socrates.

Une autre recherche dont nous avons bénéficié est effectuée par Doux-Brun, en 2006. Cette étude comparative des pratiques d'évaluation dans les agences nationales, intitulée « Évaluation de la qualité des projets de partenariat scolaire Comenius », est réalisée dans le cadre des études de maîtrise au sein du département d'études européennes et affaires internationales de l'université de Cergy-Pontoise. L'auteur y donne les détails du programme Socrates, parle de son évaluation, des programmes lancés en 2004, de la préparation de la programmation 2007-2013, et des rapports finaux des projets et des regards croisés des agences sur neuf projets de partenariats scolaires.

Dans le cadre de programmes d'éducation et de formation nous avons jeté un coup d'œil sur les travaux effectués par les auteurs turcs aussi. Önderoğlu, en 2007, a fait une recherche intitulée « Avrupa Birliği Eğitim, Kültür, Gençlik Programları 2007-2013 ». Dans son rapport, l'auteur parle des changements des programmes, des programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie pour la période 2007-2013 et des sous programmes, ainsi que de leur financement. Cette recherche fait le résumé des programmes actuels et leurs buts.

Une autre recherche faite par Gedikoğlu, « Avrupa Birliği Sürecinde Türk Eğitim Sistemi: Sorunlar ve Çözüm Önerileri » est publiée, en 2005, dans le journal de la Faculté d'éducation de l'Université de Mersin. Dans son rapport, l'auteur donne les détails du système d'éducation de la Turquie et essaye de formuler certains conseils afin d'améliorer la qualité du système actuel lors de la période de l'adhésion de notre pays.

### **3. MÉTHODOLOGIE**

#### **3.1. Modèle de la recherche**

Cette recherche est réalisée en utilisant une méthode descriptive basée sur les documents écrits dans le domaine. Pour pouvoir suivre cette méthode, il faut rédiger un plan bien établi d'après le sujet choisi. Comme nous analysons les détails et les effets du programme Comenius, nous avons déterminé notre problématique avec laquelle nous avons construit les étapes de cette recherche. Comme nous suivons une méthode qualitative qui « sert à analyser les données recueillies par l'observation, l'entretien et les documents » (Şimşek, Yıldırım, 2006), pour pouvoir répondre à la question de la problématique, nous avons notamment profité des sources publiées, des entretiens ainsi que des expériences que nous avons nous-même vécues en tant que bénéficiaire d'une bourse de mobilité.

Nous dérivons certaines hypothèses afin d'expliquer ces programmes. Grâce aux questions que nous avons posées en référant à notre phrase problématique, nous essayons de structurer les informations et de consulter les conseils pour réaliser un projet Comenius. En utilisant la méthode descriptive, notre but est de collecter les données, de faire des remarques et d'expliquer les modèles des projets réalisés afin d'encourager les tentatives de dresser le plan d'un projet à réaliser dans les établissements.

#### **3.2. Collecte des données**

Dans cette recherche, nous traitons toutes sortes de documents, des informations, des inscriptions ou des statistiques qui nous sont utiles pour parvenir au résultat et à la conclusion. Tout d'abord, nous avons analysé les informations publiées par la Commission européenne concernant ce sujet (livre, revue, résultats, statistiques,

rapports, pages web, etc.). Ensuite, nous avons collecté et observé les rapports en ce qui concerne le programme Comenius et fait des entretiens avec les participants des projets.

### **3.3. Analyse des données**

Comme il s'agit ici d'un travail descriptif, nous avons analysé les documents écrits que nous avons collectés par l'intermédiaire des entretiens avec les établissements et les participants du programme Comenius. Nous avons étudié les projets réalisés, résumé les travaux achevés, la mobilité des partenaires, les échanges et les résultats des projets, les rapports et les témoignages des Assistants. Nous avons fait des commentaires et essayé de former certaines recommandations après avoir analysé toutes sortes de documents.

## **4. PROGRAMMES EUROPÉENS ET COMENIUS**

### **4.1. Programmes d'éducation et de formation de l'Union européenne**

Nous soulignons ici, l'histoire de l'application des programmes d'éducation et de formation de la Commission européenne. Ces programmes ont commencé, en 1995, afin de créer une identité européenne et d'assurer un équilibre dans les échanges concernant l'éducation et la formation.

La première partie des programmes couvrait les années 1995-1999. Lors de cette période ces programmes ont été appliqués dans les pays européens mais ils n'étaient pas convenables pour la Turquie. Des accords ont été signés le 27 décembre 2002 entre la Turquie et la Commission européenne suivant lesquels le pays a eu le droit de bénéficier de ces programmes pour la période 2000-2006. (Türk Ulusal Ajansı [UA], 2007a).

Les États membres de l'Union européenne, les pays de l'EEE (Islande, Liechtenstein et Norvège) et les pays candidats, dont la Turquie, pouvaient participer à ces programmes. Après la signature des accords, la création de l'Agence Nationale turque a eu lieu le 6 août 2003. Comme dans les autres pays, l'Agence Nationale turque a commencé à organiser les échanges entre les pays membres et les pays candidats. Toutes les informations concernant ces programmes se trouvent auprès de l'Agence nationale de chaque pays. Selon Richelle, (2002 : 19), les Agences nationales sont encore et toujours amenées à insister systématiquement sur l'importance du déroulement des projets « dans la durée ». Dans ce contexte, nous pouvons jeter un coup d'œil sur les tâches des agences nationales et la stratégie de Lisbonne selon laquelle les fondements de ces programmes ont été établis.

#### **4.1.1. Tâches des Agences nationales**

- Assurer les relations avec les institutions, les écoles publiques et privées, le secteur privé, les institutions non gouvernementales, les autorités locales, les organisations professionnelles et les organisations de jeunesse.
- Assurer la promotion et l'information relatives au "Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie".
- Assurer la mise en œuvre des actions de l'Union européenne prévues par ce programme et traduire les documents relatifs au programme.
- Réaliser des applications pilotes dans certains domaines.
- Organiser les appels de candidatures.
- Fournir des informations aux candidats sur les conditions d'admissibilité.
- Organiser les processus d'application et de participation.
- Enregistrer des documents durant le processus de demande.
- Organiser les procédures d'attribution d'aides aux projets dans le respect des principes de transparence et d'égalité.
- Apporter conseil et assistance techniques aux candidats.
- Évaluer et former une opinion au sujet des propositions de projets.
- Assurer un soutien à la Commission de l'UE au cours du processus de sélection.
- Préparer les contrats et assurer une bonne gestion financière des crédits versés par l'Union européenne.
- Diffuser et valoriser les réalisations et résultats afin de permettre leur assimilation par les systèmes de formation et d'éducation.
- Contribuer à la diffusion des projets dans le pays d'origine et à l'étranger.
- Accroître la coopération entre les différents programmes. (UA, 2008a)

#### **4.1.2. Stratégie de Lisbonne**

Les fondements de ces programmes ont été établis d'après la stratégie de Lisbonne qui est une initiative lancée en mars 2000 lors du Conseil Européen de Lisbonne. Cette stratégie, mise en œuvre pour améliorer les systèmes d'éducation et de formation de l'Europe, donne de l'importance à l'apprentissage en équipe et au développement d'outils.

Dans ce contexte, d'après le site officiel de la Commission Européenne, les objectifs stratégiques à long terme des politiques de l'Union Européenne en matière d'éducation et de formation sont les suivants:

- Faire en sorte que l'éducation et la formation tout au long de la vie ainsi que la mobilité deviennent des réalités.
- Améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation.
- Promouvoir l'égalité, la cohésion sociale et la citoyenneté active.
- Mettre en valeur la créativité et l'innovation, en particulier l'entrepreneuriat, et ce à tous les niveaux d'enseignement. (CE, 2010a)

Il faut souligner ici, l'Union européenne donne la priorité aux activités de l'éducation et de la formation afin d'améliorer l'éducation de la petite enfance, l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur, l'enseignement et la formation professionnelle, l'éducation et la formation des adultes. Quand les programmes de l'Union européenne étaient mis en œuvre en 1995, il y avait trois programmes fondamentaux nommés Socrates, Leonardo da Vinci et Programmes de Jeunesse. « L'objectif global de ces trois programmes dans l'éducation a été déterminé comme le développement de la dimension européenne, l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les pays membres et le renforcement de la coopération dans ce domaine » (UA, 2008a).

Ces programmes d'éducation ont assuré, d'un côté, l'augmentation de la qualité de l'éducation, et de l'autre, l'échange entre les élèves, les enseignants, les experts, et finalement l'enseignement des langues de l'Union européenne. D'après Önderoğlu (2007 : 15) les objectifs de ces programmes pour la période 2007-2013 ont été déterminés comme les suivants:

- Socrates-Comenius a l'objectif d'assurer la participation au minimum de 3 millions d'élèves jusqu'en 2013.
- Socrates-Erasmus a l'objectif d'assurer la participation au moins de 3 millions d'étudiants.
- Leonardo Da Vinci a l'objectif d'assurer l'occasion de faire un stage à 80.000 personnes.
- Gruntvig a l'objectif d'assurer la participation de 7.000 adultes à la mobilité.

Dans le Tableau 1, nous avons résumé le contenu de ces trois programmes au sein du secteur éducatif.

**Tableau des Programmes d'Éducation et de Formation de la Commission européenne (2000-2006)**

<b>SOCRATES</b>	<b>LEONARDO DA VINCI</b>	<b>JEUNESSE</b>
(programme de formation générale)	(Programme de formation professionnelle)	(Programme de jeunesse)
Les programmes de l'éducation formelle (sauf la formation professionnelle)	Les projets et activités dans le domaine de la formation professionnelle	Les projets et activités axés sur les jeunes

Tableau 1 (Aef-Europe, 2008)

Les universités, les écoles, les institutions et les organismes publics, le secteur privé, les organisations de la société civile et les organisations professionnelles ont pu participer à ces programmes cités dans le tableau ci-dessus. Ajoutons aussi que la participation aux programmes a assuré la conscience de l'eupéanisation et la lutte contre les problèmes de xénophobie, d'exclusion sociale et du racisme. Elle a également encouragé les gens de toutes les couches sociales à participer à des projets européens. (UA, 2008a).

#### **4.1.3. Modifications**

La Commission européenne a fait certains changements dans les programmes d'éducation et de Jeunesse pour la période 2007-2013. Ces programmes se sont transformés en « Programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie et programme Jeunesse » sous les noms de « Comenius, Erasmus, Leonardo, Grundtvig et Jean Monnet ». Ils permettent aux participants, de s'informer sur les différentes méthodes d'enseignement utilisées par les pays membres de l'Union européenne, de

présenter le système d'éducation et la politique de leurs pays et d'apprendre les systèmes éducatifs des pays d'accueil.

La Commission européenne désire assurer une collaboration étroite entre les États membres. Selon le rapport du Conseil d'éducation concernant les objectifs des systèmes d'éducation et de formation, il est possible de dire que la participation aux projets assure premièrement un système éducatif ouvert, deuxièmement l'amélioration de l'enseignement, et troisièmement l'adoption des structures des programmes ou des systèmes au niveau local.

Sur le Tableau 2, nous pouvons examiner les programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie qui ont été modifiés pour la période 2007-2013.

**Tableau du Programme d'Education et de Formation tout au long de la vie (LLP Lifelong Learning Programmes) (2007-2013)**

<b>COMENIUS</b>	<b>ERASMUS</b>	<b>LEONARDO DA VINCI</b>	<b>GRUNDTVIG</b>
Enseignement scolaire	Enseignement supérieur	Enseignement et formation professionnels	Enseignement pour adultes
<b>Programme Transversal</b> Quatre activités clés: Développement de la politique L'apprentissage linguistique TIC Dissémination de la meilleure pratique			
<b>Programme Jean Monnet</b> Trois activités clés: Action Jean Monnet Institutions européennes Association européenne			

Tableau 2 (Aef-Europe, 2008).

Erasmus et Leonardo sont des programmes très importants dans le développement de l'apprentissage, l'enseignement et la formation professionnelle. Quant à l'influence de Comenius et de Grundtvig, elle est toutefois restée plus locale. D'une part les programmes ont clairement contribué à créer un espace européen de

l'éducation, d'autre part, ils ont privilégié la création d'une approche dans le cadre de coopération européenne pour les écoles.

Dans ce contexte, pour mieux voir la vision de la Turquie de l'Union européenne, il nous suffit de jeter un coup d'œil sur la « Synthèse de la Législation de l'Union européenne » en ce qui concerne les programmes d'éducation et de formation en Turquie. Il s'agit du « Rapport périodique de la Commission sur les progrès réalisés par la Turquie pendant la période 2000-2006 ».

**Le rapport de 2000** constatait que les préparatifs s'étaient poursuivis en vue de la participation de la Turquie aux programmes communautaires de ce domaine et que quelques progrès avaient été réalisés. Cependant, l'amélioration de l'enseignement restait une priorité en Turquie.

**Le rapport de novembre 2001** estimait que la Turquie n'avait fait que des progrès limités mais reconnaissait que la nouvelle loi sur l'enseignement, adoptée en juin, constituait une étape positive dont aurait profité aussi le secteur de la formation professionnelle. Cette loi prorogeait le financement octroyé par la Banque mondiale en faveur de l'enseignement secondaire jusqu'en 2010. Ce plan de développement envisageait de porter à 12 ans la scolarité obligatoire d'ici 2005.

**Le rapport d'octobre 2002** constatait que des progrès limités avaient été faits et que la Turquie devait continuer à concentrer ses efforts sur la transposition de l'acquis dans ce domaine. La capacité administrative, le processus de réforme, y compris la décentralisation, devaient être accélérés.

**Le rapport de novembre 2003** estimait que certains progrès avaient été accomplis mais que beaucoup restait à faire : achever les préparatifs en vue de la participation aux programmes communautaires, veiller à la mise en œuvre de la directive sur la scolarisation des enfants des travailleurs migrants, réexaminer le rôle du conseil supérieur de l'enseignement, encourager la participation des enfants handicapés à l'enseignement et réformer le système de l'enseignement secondaire afin de le rendre plus axé sur le marché de l'emploi.

**Le rapport d'octobre 2004** constatait des progrès dans la gestion des programmes communautaires et la réforme du système d'éducation et de formation. Cependant, les efforts devraient se poursuivre pour permettre l'intégration des groupes défavorisés et une meilleure coordination entre l'enseignement et le marché de l'emploi. Le renforcement des services régionaux ainsi que l'encouragement de l'éducation et la formation tout au long de la vie devraient rester des priorités pour la Turquie.

**Le rapport de 2005** constatait que la participation de la Turquie à trois programmes communautaires (Socrates, Leonardo da Vinci et Youth) avait été très satisfaisante. Les réformes en cours en matière d'enseignement et de formation ont été largement conformes aux priorités et objectifs européens communs. Les autorités turques devaient élaborer une stratégie cohérente et globale d'apprentissage tout au long de la vie. Globalement, le système éducatif devait être davantage décentralisé.

**Le rapport de 2006** faisait état des progrès significatifs accomplis et de l'alignement sur l'acquis quasiment réalisé. Toutefois, la Turquie devait encore améliorer le fonds des infrastructures chargées de gérer les programmes communautaires. Parallèlement, elle devait poursuivre les objectifs de la stratégie de Lisbonne, en particulier l'apprentissage tout au long de la vie.

**Le rapport de 2007** relevait des progrès notables accomplis quant à la participation de la Turquie aux programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie et au programme Jeunesse. Une évolution importante pour la mise en place d'un système national de certification devrait permettre dans les prochaines années la participation des adultes aux mesures d'éducation et de formation tout au long de la vie.

**Le rapport de 2008** soulignait les progrès réalisés, en particulier concernant l'accès des enfants à l'éducation. Les mesures mises en place ont permis de lutter contre l'abandon scolaire, de développer l'accès à l'enseignement général et technique, ainsi qu'à l'enseignement des matières scientifiques. (CE, 2010b)

Après la lecture de cette «Synthèse de la législation de l'Union européenne» concernant les programmes d'éducation et de formation en Turquie, nous avons constaté que la Turquie avait fourni d'immenses efforts pour la participation aux programmes communautaires entre 2000-2008. Au début des programmes, le niveau d'éducation en Turquie n'était pas équivalent à celui de l'Union européenne. La participation aux programmes d'éducation et de formation de la Commission européenne a joué un rôle primordial dans l'amélioration de ce niveau. Pour assurer la participation aux programmes Socrates, Leonardo et Jeunesse, la Commission avait prévu que le financement était chose nécessaire pour la période préparatoire.

En 2000, la Commission a constaté que la participation de la Turquie aux programmes avait commencé à donner ses fruits et que «l'amélioration de l'enseignement restait encore une priorité» en Turquie. (CE, 2010b). Après l'adoption de la nouvelle loi sur l'enseignement en juin 2001, la Turquie a également entrepris les démarches positives dans le secteur de la formation professionnelle. En 2002 la Commission a remarqué que la Turquie devrait continuer à «concentrer ses efforts sur la transposition de l'acquis dans le domaine de progrès» (CE, 2010b). Le rapport de 2003 recommande que les réformes doivent être appliquées sur le marché de l'emploi autant que sur les systèmes d'éducation. Néanmoins, cette commission a souligné une amélioration dans la participation aux programmes.

L'année 2004 a vu une meilleure coordination entre l'enseignement et le marché de l'emploi. Les réformes qui encourageaient l'éducation et la formation tout au long de la vie ont demeuré toujours comme des priorités pour la Turquie. En 2005 la participation de la Turquie aux trois programmes communautaires Socrates, Leonardo et Jeunesse a été considérée satisfaisante.

Pendant la période d'adoption de l'éducation et la formation tout au long de la vie, la Turquie a entamé les démarches nécessaires en suivant les stratégies de Lisbonne. En 2006, l'apprentissage tout au long de la vie est devenu la base de l'éducation en Turquie ; par la suite, le pays a continué à faire des progrès pour pouvoir augmenter la qualité de l'éducation. En 2007, la progression de la participation a continué ; en 2008, le nombre des enfants dans l'éducation a visiblement augmenté et

un développement considérable est observé dans l'apprentissage général, technique et scientifique.

#### **4.1.4. Financement**

La Commission européenne octroie des bourses pour les programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie. Les candidats bénéficient d'une proportion au moins égale à 80% du montant alloué au programme. Le montant de la bourse varie selon le pays d'accueil. La bourse couvre les frais de voyage, de séjour et d'inscription au cours de préparation linguistique. Les personnes intéressées peuvent faire des demandes pour obtenir des bourses contribuant aux frais de formation, de voyage et de subsistance. Celles-ci permettent aux participants de différents pays de participer au cours.

Pendant la période 2000-2006 il y a eu plusieurs participants aux programmes. La Commission continue à permettre une augmentation du nombre des participations en octroyant ces bourses d'études pour la période 2007-2013 aussi. Pour les assistants, nous pouvons parler des conditions financières telles que l'hébergement et le séjour qui sont partiellement recouverts par les bourses octroyés de la part de la Commission Européenne. Quant aux établissements d'accueil, ceux-ci ne reçoivent aucune aide financière. Ils bénéficient de la présence et du travail de l'assistant.

#### **4.2. Programme Comenius**

Cette recherche a plutôt pour but de déterminer les influences du programme Comenius. Comme nous avons déjà précisés, Comenius est une partie du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie. C'est un programme de coopération ayant pour base l'enseignement maternel, primaire et secondaire. Ce programme a plusieurs aspects positifs: il contribue à la coopération et aux partenariats entre les établissements scolaires. Il renforce aussi la mobilité, les projets de formation du personnel travaillant dans le secteur de l'éducation et les différents niveaux d'éducation scolaire.

#### **4.2.1. Nom du programme**

Le nom de ce programme a été inspiré du nom d'un pédagogue et philosophe tchèque, Jan Amos Komenský. Il était aussi enseignant de langues. Il est né à Nivnice (Moravie) le 28 mars 1592, et mort à Amsterdam, le 15 novembre 1670. Il a fait des études de théologie. Il souligne l'importance de l'apprentissage avec ces paroles: «Toute notre vie sous le soleil est une école de Dieu où il y aura toujours quelque chose à apprendre, même si l'on vit mille ans» (Gissübelová, 2001). Ces paroles sont le principe fondamental de la conception du monde de Comenius. Il a déployé des efforts pour améliorer l'organisation de l'enseignement. Il a donné l'importance à l'éducation des filles. Il concevait alors un système d'éducation unique pour tout le monde que ce soit homme ou femme. Comenius affirme que, « lorsque l'éducation générale de la jeunesse commencera par la bonne méthode, il ne manquera plus à personne ce qui lui est nécessaire pour bien penser et bien agir. » (Unesco, 1999).

En tant que pédagogue, il a apporté une approche très moderne. Il a amélioré le travail et les activités manuelles. Il considérait que, dans les écoles il fallait donner des cours qui enrichiraient la créativité des élèves. Dans son approche il a souligné l'importance de l'utilisation des images. Ses idées qui constituaient sa philosophie sont mentionnées en détail dans son œuvre intitulée «L'Opera Didactica Magna», parue en 1657.

#### **4.2.2. But du programme**

Nous pouvons mentionner les objectifs spécifiques du Programme Comenius comme les suivants:

- Améliorer et accroître la mobilité des élèves et du personnel éducatif dans toute l'Union européenne.
- Optimiser et développer les partenariats entre les écoles des différents États membres de l'Union européenne, avec la participation d'au moins trois millions d'élèves à des activités éducatives conjointes d'ici 2010.

- Encourager l'apprentissage des langues, l'utilisation de contenu et de services novateurs axés sur les TIC et enfin de meilleures techniques et pratiques d'enseignement.
- Améliorer la qualité et la dimension européenne de la formation des enseignants.
- Améliorer les approches pédagogiques et la gestion des écoles. (CE, 2010)

Dans le cadre du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie, Comenius joue un rôle important dans le développement de la coopération entre les établissements et l'enseignement préscolaire, scolaire et secondaire jusqu'à la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

#### **4.2.3. Types d'actions**

Au début des programmes d'éducation et de jeunesse de l'Union européenne, pour renforcer la dimension européenne de l'éducation à tous les niveaux, Comenius était constitué de trois types de projets : projets scolaires, linguistiques et de développement scolaire. Ces types de projets étaient applicables pour la période 2000-2006. Ces programmes ont été élargis d'après la Stratégie de Lisbonne et assuré aux partenariats et aux élèves une mobilité individuelle et une pratique pédagogique. Les programmes sont des moyens avantageux pour l'apprentissage des langues. Grâce à cela, les participants ont une élaboration et une diffusion concernant les nouvelles méthodes pédagogiques.

D'après la stratégie de Lisbonne, le programme Comenius se constitue de cinq actions spécifiques développées pour la période 2007-2013 afin d'accéder à ces objectifs. Ici nous pouvons jeter un coup d'œil sur les actions actuelles du programme Comenius.

**a) Types de visites préparatoires (2007-2013):** Pour réaliser un projet, ces types de visites sont une occasion de faire connaissance avec les autres participants. Il y en a deux : «visites préparatoires» et «séminaires de contact». (CE, 2010a).

Les visites préparatoires sont importantes pour la sélection des participants et des partenaires au programme Comenius. Les séminaires de contact sont pour assurer une occasion aux responsables des écoles de faire des rencontres pour la participation à un projet de partenariat Comenius. Ces séminaires sont organisés par les Agences nationales. Ces visites assurent une collaboration entre les participants et facilitent leur prise de décision sur les bases de partenariat qu'ils souhaiteraient réaliser sur un thème commun. L'anglais est la principale langue de travail de ces visites.

**b) Partenariats scolaires Comenius :** Ce projet de Comenius est plus favorable pour augmenter la qualité de l'éducation dans les établissements. Les partenariats scolaires Comenius assurent aux élèves et aux enseignants de différents pays, de diriger des projets ensemble sur des sujets choisis. Ces types de projets font gagner aux participants une vision européenne dans l'enseignement.

Les partenariats scolaires aident les élèves et les enseignants afin qu'ils obtiennent et améliorent des compétences. Grâce à la participation à un projet Comenius, il est possible de faire des échanges pédagogiques et culturels. Enfin, ces types de projets augmentent la motivation pour l'apprentissage des langues étrangères.

**c) Partenariats Comenius Régio:** Ces programmes ont pour but les travaux régionaux. Ils encouragent le développement des activités de coopération entre les autorités locales et régionales. La durée de ces partenariats est de deux ans. La Commission européenne octroie une bourse pour la mobilité et pour les autres frais du projet. Ce sont des projets d'occasion pour les autorités locales et régionales qui s'intéressent à l'éducation. Les partenaires peuvent travailler ensemble sur des sujets communs. Nous constatons que, grâce à ces partenariats Comenius Régio, les régions ou les communes participantes peuvent développer et échanger leur connaissance.

**d) Assistanat:** Ce programme est pour le but d'assurer aux futurs enseignants une expérience inoubliable et utile lors de leurs carrières dans l'enseignement. Grâce au projet d'Assistanat Comenius, les assistants trouvent une occasion de séjourner dans un autre pays européen et de connaître un autre système d'éducation afin de l'appliquer dans leur pays d'origine. L'Assistanat Comenius assure aux participants de mieux

connaître la vision européenne dans l'enseignement et l'apprentissage. En outre il a pour but d'améliorer leur connaissance des langues étrangères, de connaître les autres pays européens et aussi de donner une occasion de pratiquer leurs connaissances pédagogiques dans un autre pays européen.

e) **Types de formations continues :** Tout d'abord, il est à noter que, ces formations doivent avoir lieu dans un autre pays européen. Ce sont premièrement, des cours structurés qui est une sorte de formation déterminée selon le catalogue européen dont la durée est de cinq jours jusqu'à six jours. Deuxièmement, les conférences ou séminaires qui sont des activités organisées par des établissements d'après un thème choisi du catalogue européen. Troisièmement la formation informelle qui est comme un stage pratique pour les candidats pour qu'ils puissent améliorer leur compétence professionnelle.

#### **4.2.4. Conditions de la participation**

Le programme Comenius est ouvert à tout le monde scolarisé ; c'est-à-dire, de l'éducation primaire jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Les élèves, les écoles, les établissements, les enseignants, les établissements publics ou privés, les associations, les organisations peuvent également faire partie des actions Comenius. Pour participer au programme Comenius, il faut déposer sa candidature par l'intermédiaire de l'Agence nationale de chaque pays.

Tous les établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur (enseignement général, professionnel, technique et technologique) des pays membres de l'Union européenne, des pays EEE (Norvège, Islande, Liechtenstein), de la Suisse et de la Turquie peuvent bénéficier du programme Comenius.

En ce qui concerne les partenariats scolaires, les bénéficiaires sont les écoles. D'autre part, tous les futurs enseignants, c'est-à-dire les étudiants des facultés pédagogiques et/ou les diplômés qui n'ont pas encore fonctionné comme enseignants peuvent se porter candidats à l'Assistanat. (CE, 2008).

## **5. CAS SPÉCIFIQUES : PARTENARIAT SCOLAIRE ET ASSISTANAT**

### **5.1. Partenariat Scolaire Comenius**

Ce sous chapitre porte sur les projets partenariat scolaire qui donnent la possibilité aux élèves et aux enseignants de différents pays de travailler ensemble sur un ou plusieurs thèmes communs et de participer à des mobilités.

#### **5.1.1 Planification d'un projet partenariat scolaire**

Nous soulignons ici, les étapes que les participants peuvent suivre lors d'un projet partenariat scolaire. Avant de partir à la recherche de partenaires, il faut établir une liste des besoins de l'établissement. Ensuite, il faut déterminer les questions concernant la nécessité d'un partenaire :

1. Quelles sont les raisons de faire la recherche d'un partenaire ?
2. Quels sont les besoins que l'établissement va satisfaire ?
3. Quels sont les projets que l'établissement va mettre en application ?
4. Quels sont les profits que l'établissement va apporter aux partenaires ?
5. Quelles sont les prévisions concernant les profits que l'établissement va obtenir des partenaires ?

#### **5.1.2. Choisir un thème**

Après avoir déterminé les besoins de l'établissement, la deuxième étape est de choisir un thème. « La thématique abordée doit correspondre aux objectifs du programme et être intégrée dans les activités de l'établissement scolaire et/ou dans le curriculum des élèves. » (Aef-Europe, 2010). Comme les projets partenariats scolaires sont des projets de coopération entre plusieurs établissements, le choix d'un projet doit

être convenable pour les autres partenaires aussi. Ensuite, le choix du thème doit être intéressant et important. Ces deux choix contribuent directement à la motivation pour la coopération et l'apprentissage dans le cadre du projet.

En choisissant un thème il faut tout d'abord faire attention à ce que le projet lui-même et les partenaires scolaires puissent apporter. Pour cela nous avons déterminé certains éléments dont le thème doit contenir :

Le thème choisi doit être ouvert aux développements et aux recherches. Il faut donner des conseils aux partenaires.

La motivation a une importance indéniable dans la réalisation du projet. Bien motivés, les participants pourront avoir beaucoup de résultats positifs et, au contraire, sans motivation, les participants n'obtiendront jamais les résultats prévus au début.

Le thème du projet doit être ouvert aux nouveautés, aux différents conseils et propositions. Il sera nécessaire d'utiliser les moyens des nouvelles technologies. Les établissements peuvent avoir la possibilité de créer un échange d'experts du domaine pour profiter mutuellement des connaissances déjà acquises par les parties.

Pour le bon déroulement d'un projet, le moyen de communication, ici la langue gagne aussi une grande importance. Pour que tout soit bien accompli, il est nécessaire que les partenaires se comprennent très bien. Et cela est en général possible avec l'utilisation d'une langue universelle comme l'anglais ou le français.

Le contenu d'un projet peut être très large, c'est-à-dire un projet peut contenir des sujets thématiques tels que ; les arts, l'histoire, les sciences, les langues, l'éducation, l'environnement, le développement durable, l'échange culturel etc.

Le projet doit se concentrer sur trois aspects : connaître, échanger, créer. Les objectifs du projet doivent couvrir d'un côté, la construction des relations internationales et le développement de compréhension de la diversité des langues et des cultures des pays européens, et, de l'autre côté, l'augmentation de la motivation dans l'éducation et la formation.

### 5.1.3. Méthode pour trouver des partenaires

Pour qu'un projet obtienne les objectifs visés, le choix de partenaires est une condition essentielle à ne pas manquer de vue. Comme il est indiqué dans le Guide préparé pour les candidats, il faut absolument « prendre le temps de trouver des partenaires adéquats » parce qu'il s'agit de travailler ensemble pendant 2 ans avec eux. Donc, la « constitution d'une équipe solide aura un effet positif sur les résultats. » (Aef-Europe, 2010). Pour cela il faut suivre les démarches suivantes :

Participer à une visite préparatoire ouverte aux établissements scolaires et aux institutions candidates à un projet de partenariat scolaire. Cette participation à une visite préparatoire est limitée à une seule personne par institution. Les frais de voyage, de séjour et d'inscription au séminaire seront couverts par une bourse de la Commission Européenne. Pour introduire une candidature afin de participer à une visite préparatoire, il faut remplir le formulaire de candidature présenté en ligne entre janvier et avril sur le site Internet des agences nationales ou de la Commission européenne.

Faire une recherche sur le site « E-Twinning », plateforme européenne d'enseignants sur laquelle il est possible de faire des recherches de partenaires. E-Twinning aide les établissements à trouver des partenaires scolaires dans le but de la réalisation de leur projet. Grâce à cette action, les enseignants trouvent une occasion de travailler ensemble et ceci dans le cadre d'activités scolaires internationales.

E-Twinning a commencé en 2005 en tant qu'action principale du programme e-learning de la Commission Européenne. Ensuite, à partir de 2007, E-Twinning est devenu une partie intégrante du programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Il est possible de s'inscrire sur le site « [www.etwinning.net](http://www.etwinning.net) ». Après cette inscription, il est possible de faire des recherches de partenaires, d'échanger des courriers électroniques, des idées et des exemples pratiques et aussi d'organiser des rencontres virtuelles.

Consulter le site Internet des partenariats de « Anefore », une organisation luxembourgeoise qui aide à trouver un partenaire, « [www.anefore.lu/fr/recherche-de-partenaires](http://www.anefore.lu/fr/recherche-de-partenaires) ». Dans ce site, il est donné la possibilité de remplir le formulaire de demande de partenaires. Dans ce formulaire, il faut remplir les informations de l'établissement, le type de projet, le résumé du projet et la description des tâches. Après l'inscription sur le site, il est possible de visionner la page de partenariats et les annonces concernant les futurs partenaires.

Contactez les Agences nationales des programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie. Les Agences nationales peuvent aider les participants à trouver des partenaires. Il faut envoyer un courrier électronique contenant les informations de l'établissement, le type de projet et le résumé du projet.

#### **5.1.4. Déposer sa candidature à l'Agence nationale**

Les participants doivent remplir le formulaire de candidature disponible sous format PDF dans le site Internet de l'AN ou de la CE. Chaque formulaire doit être envoyé à l'AN, après être rempli et signé.

Pour chaque projet partenariat scolaire il faut déterminer un coordinateur qui porte la responsabilité de faire un plan de travail, assure la communication avec les partenaires et dirige le projet pendant la durée déterminée.

## **5.2. Déroutement des Projets de Partenariats Scolaires**

Sous ce titre, nous étudions quatre projets scolaires auxquels ont participé comme partenaires quatre écoles turques.

### **5.2.1. Partenariat scolaire Comenius I.**

#### **« La représentation du temps et de l'espace dans les pays concernés à travers les œuvres d'art et l'histoire d'art »**

Notre premier exemple du partenariat scolaire est enregistré par la Commission européenne sous le numéro de 07-TUR01-CO06-00337-1. (UA, 2007b).

Le partenariat est organisé entre quatre écoles provenant de quatre pays : la Turquie (Maya Koleji), la Hongrie (Vaci Utca Enek-Zenei Altalanos Iskola-Budapest), la France (École Élémentaire du Parc Champagne-Troyes), l'Espagne (Colegio Juan Nepomuceno Rojas-Seville).

Ce projet intitulé « Countries Through Art Work and History of Art Representing Time and Place » a été réalisé en deux ans. La première étape couvre l'année académique 2007-2008 et la deuxième, 2008-2009.

Il porte sur la représentation du temps et de l'espace dans les pays concernés à travers les œuvres d'art et l'histoire d'art.

Ce projet vise à améliorer la créativité des élèves pour la préparation des pièces d'art ou d'arts plastiques inspirés par des lieux historiques et importants, tels que les bâtiments et les objets dans leur pays, leur ville ou leur région.

**Tableau du projet partenariat scolaire I**

<b>Countries Through Art Work and History of Art Representing Time and Place 2007-2009</b>			
<b>Les pays partenaires</b>			
<b>Turquie</b>	<b>Hongroie</b>	<b>France</b>	<b>Espagne</b>
Maya Koleji Ankara	Vaci Utca Enek- Zenei Altalanos Iskola Budapest	École Élémentaire du Parc Champagne-Troyes	Colegio Juan Nepomuceno Rojas Seville
Ce projet est financé par la Communauté européenne Quatre écoles travaillent ensemble entre 2007-2009 Le thème de travail et d'échange varie chaque année			

Tableau 3

Dans cet exemple, la Turquie est représentée par l'école Maya, une école privée située à Ankara. C'est un établissement de huit cent élèves. L'école a participé au projet Comenius pour développer son système d'éducation et donner une occasion aux élèves d'apprendre les nouvelles cultures et les langues étrangères.

Comme nous l'avons précisé auparavant, les visites préparatoires ont une importance considérable dans l'élaboration d'un tel projet. Il y a eu donc quatre visites lors de la réalisation du projet.

La première visite préparatoire a été réalisée en décembre 2007 en Hongrie. Trois enseignants de l'école Maya ont participé à la réunion. Grâce à ces visites les partenaires ont pu rencontrer les uns les autres pour formaliser communément la candidature à un partenariat scolaire Comenius.

Lors de cette visite, les professeurs ont fait la planification du projet pour l'année académique 2007-2008. Ils ont discuté de leur pays d'origine, partagé les

documents concernant l'histoire et la culture de leur pays et regardé les présentations de PowerPoint que les participants avaient préparées.

Les enseignants ont commencé à faire des études après leur retour dans leur pays d'origine. Ils ont travaillé sur l'art et l'histoire des pays partenaires. Les élèves ont préparé un Powerpoint et ils ont suivi des cours d'anglais supplémentaires afin d'être capables de communiquer lors de leur séjour.

La deuxième visite destinée à l'application du projet, a eu lieu en France en mai 2008 avec la participation de deux professeurs et quatre élèves de l'école Maya. Ils ont fait la présentation des thèmes très connus en tant que symboles culturels de la Turquie : Mevlana, Hittites, Éphèse, Nasreddin Hodja. Les élèves ont pris des notes sur leurs activités et leurs impressions. Ils ont pris des photos et communiqué avec les élèves étrangers.

La troisième visite a été réalisée entre les professeurs des pays partenaires, en Espagne, en novembre 2008. Celle-ci était pour l'année académique 2008-2009. Après avoir déterminé la planification du projet, les élèves ont commencé à créer différents matériaux pour la dernière réunion de travail.

Pour la quatrième visite, le pays d'accueil était la Turquie. Celle-ci a été organisée en juin 2009 pour finaliser le projet. Une exposition a été organisée en Turquie. Encore une fois, un certain nombre d'exemples fabriqués par les élèves ont été exposés. Il y a eu lieu des présentations, des réunions et des interviews de presse. Durant leur séjour en Turquie, les élèves étrangers ont été accueillis par les parents des élèves de l'école Maya. À la fin de ces quatre visites, une évaluation a été faite auprès des élèves, des enseignants et des parents pour pouvoir mesurer si les objectifs fixés avaient été atteints.

Pendant la période du projet les élèves et les enseignants ont utilisé de nouvelles technologies et ils ont fait des recherches concernant l'histoire et l'art des pays. Le projet a pris fin avec la production d'une série de trois CD-ROM présentant leur école, leur pays et les œuvres d'art. Les spectateurs ont pu cliquer sur les différents sujets et ont obtenu des informations détaillées sur les élèves, leurs hobbies, leurs intérêts, les

routines quotidiennes et d'autres informations sur l'école et le pays. Par conséquent, leur connaissance de l'histoire, l'histoire des arts et de la géographie a élargi et aussi, leur capacité d'analyser et de synthétiser les informations a amélioré. Parallèlement à ce conséquence, il y'avait aussi l'encouragement de l'ouverture sur les autres cultures européennes.

Dans le cadre des activités sur place, les élèves ont travaillé en groupe, préparé les matériaux pour les visites. Ils ont pris des photos et présenté leur pays. Ils ont joué le rôle principal lors de réalisation du projet.

Ce type de projets donne la possibilité de connaître mieux l'histoire et la culture d'un autre pays. Comme il est mentionné dans une recherche concernant l'impact positif du programme Comenius sur les objectifs prévus, il est visible que « les projets partenariats scolaires ont des effets positif sur l'éducation des établissements scolaires. Ils contribuent au développement personnel des élèves et favorisent l'apprentissage des langues et la présentation culturelle des partenaires. » (Aydoğan et Şahin, 2006 : 477).

### **5.2.2. Partenariat Scolaire Comenius II.**

#### **« Les plantes aromatiques et les plats préparés avec celles-ci »**

Notre deuxième exemple est un projet réalisé entre 2009 et 2011 et enregistré sous le numéro de 2009-1-FR1-COM06-07166 7. (UA, 2009). Ce travail porte sur la culture culinaire des pays concernés. Le partenariat se compose de neuf établissements scolaires provenant de sept pays. Nous avons précisé les partenaires de ce projet dans le tableau 4.

### Tableau du projet partenariat scolaire II

Les plantes aromatiques et les plats préparés avec celles-ci 2009-2011						
Les pays partenaires						
France	Roumanie	Chypre	Turquie	Belgique	Pologne	Italie
Leap St. Exupéry du Loroux Bottereau	School no. 10, Rm. Valcea	Gynasio Egomis	Ankara Anadolu Lisesi	Sint Joseph Instituut	Powiatowy Zespół Nr 4 Szkół Ekonomicz no - Gastronomi cznych	L'Istituto d'Istruzio ne Superiore
Leprp St Joseph de Châteaubri ant	Scoala Cu Clasele I- VIII Racovita, Sibiu					
Ce projet est financé par la Communauté européenne Neuf écoles travaillent ensemble entre 2009-2011						

Tableau 4

Dans ce projet dont l'École Leap St. Exupéry de France est la coordinatrice, la Turquie est représentée par un lycée public, Ankara Anadolu Lisesi. Le rôle de l'école coordinatrice est de déterminer les travaux, de les partager avec les écoles participantes à la suite d'un accord avec ses partenaires; de s'occuper de la réalisation de ces travaux, d'assurer la poursuite du programme avec les écoles participantes et enfin d'assurer le transfert d'information entre ces dernières. Quant au rôle de toutes les écoles participantes, celles-ci doivent réaliser les objectifs planifiés dans ce projet ; préparer, organiser et appliquer tous les travaux planifiés conformément aux dates fixées dans le calendrier du projet ; informer tout le monde en envoyant, sur la page web préparée exclusivement pour cet objectif, toutes informations réunies concernant le déroulement, les résultats et les remarques de tous les participants à propos des travaux réalisés pour chaque projet.

Quant aux autres écoles participantes, elles ont assuré la communication d'une façon systématique par le biais de l'internet, de la télécopie et/ou de la conférence vidéo. Les écoles participantes ont constitué une équipe de projet qui est elle-même constituée d'élèves et d'enseignants en même temps. L'équipe du projet est divisée en cinq petits groupes ayant les responsabilités suivantes : Activités d'application de cuisiner ; Activités de photographie et de (film) vidéo ; Activités de préparation de texte et de traduction ; Activités de théâtre et de musique ; Activités d'ordinateur et informatique.

Dans le cadre du projet, il a été organisé plusieurs visites ; les élèves turcs, roumains, français, polonais, belges et italiens se sont réunis et ont remarqué qu'ils s'entendaient sur plusieurs points. En octobre 2009, la première visite de travail a été effectuée et un plan de travail a été préparé pour la prochaine période. Un site web appartenant seulement au projet afin que les partenaires du projet puissent partager les recettes de plats a été mis en disponibilité. Un concours de logo a été organisé et c'est le logo préparé par la Turquie qui a été sélectionné. Dans les rapports de projet, dans les expositions, dans les brochures et dans les supports web – internet, c'est ce logo qui a été utilisé.

Le travail consiste essentiellement à préparer un site Internet dans lequel se trouve la présentation du projet avec des travaux effectués. Chaque mois, un menu local est préparé, deux épices choisies sont présentées et un plat est photographié. Les photos des plats et les vidéos de leur réalisation sont disponibles sur le site web du projet.

Il y a aussi un calendrier sur lequel se trouvent les photos des plats préparés et un glossaire plurilingue contenant les noms des épices et des ustensiles de cuisine en français, turc, anglais et allemand.

Chaque partenaire a eu l'occasion de présenter son pays aux autres participants lors des visites de travail. Par exemple, les élèves des écoles d'accueil ont fabriqué des cadeaux-souvenirs pour présenter aux invités. Un groupe de travail composé des élèves ont fait des travaux de « Marbrure - Ebru », un art traditionnel turc. Des cartes de nouvelle année préparées par les élèves ont été envoyées aux autres élèves des écoles partenaires.

En décembre 2009, les élèves ont préparé les différents types de souhaits de Noël dans de différentes langues sur le site Internet.

En janvier 2010, chaque école a fait sa décision concernant son menu, qui se constituait du plat principal et du dessert. En même temps, les élèves ont commencé aux travaux de calendrier, composé des recettes de plats et de leurs photos.

En février 2010, de la part de l'école de Pologne, un travail de présentation Powerpoint sous le nom « Des Epices » a été effectué et a été mis en disponibilité sur le site web.

En avril 2010, les élèves ont commencé à collecter des informations sur l'histoire, la situation géographique, les traditions et coutumes des pays partenaires au projet. Ils ont préparé un glossaire contenant ces épices aux cours d'anglais. Ils ont aussi fait des travaux d'exposition concernant les épices et aromes utilisés dans la vie quotidienne.

En mai 2010, six groupes de l'école de Pologne ont visité la Turquie, la Roumanie et Chypre. Les pays hôtes ont fait la présentation de leurs propres épices locales et ont eu l'occasion de faire la présentation de différents plats préparés avec ces épices. Les élèves qui sont venus en Turquie, à la suite de la visite d'école, ont visité le Mausolée d'Atatürk, la Citadelle d'Ankara et la Ferme Forestière d'Atatürk.

Avec les groupes de travail constitués dans l'école, les recettes de plats traditionnels de la Turquie et de la Pologne ont été traduites en anglais. L'exposition d'épices présentée dans l'école a été visitée et les glossaires ont été offerts aux élèves visiteurs. Les élèves polonais ont hébergé chez les familles des élèves turcs et ont eu la possibilité de regarder la préparation des plats turcs. Lors de la préparation des plats, tout d'abord il a été demandé aux élèves visiteurs de trouver les épices sollicitées dans les recettes et ensuite de les ajouter aux plats. À la fin des visites, il y a eu un examen à propos des pays visités. Dans l'examen, il leur a été posé des questions concernant le placement géographique du pays, sa population, sa situation climatique, ses lieux touristiques, son histoire et ses épices.

En octobre 2010, les partenaires chypriotes et romains ont visité la Pologne. Lors de cette visite, il a été organisé une cérémonie d'accueil et des danses folkloriques polonaises ont été présentées. Dans le cadre du projet, une exposition à propos des épices et des arômes a été faite. Le pays hôte, la Pologne, a fait la présentation informative sur son pays et ses épices. Avec les partenaires du projet, les musées ont été visités et il a été donné des informations sur l'histoire du pays. Les élèves visiteurs ont hébergé chez les familles polonaises et ont eu l'occasion de goûter les plats traditionnels de la Pologne.

En janvier 2011, le calendrier préparé à la suite du travail commun de toutes les écoles a été publié. En mars 2011, les participants à ce projet ont organisé tous, dans leurs propres écoles, la « Journée Comenius » et par la suite une appréciation a été faite concernant ce projet. Un exposé diapositive constitué de photos prises lors des visites a été visionné et par la suite une vidéo a été montrée. Les plats traditionnels ont été préparés avec les épices des autres pays et ceux-ci ont été servis au dîner aux parents et aux enseignants.

En avril 2011, lors de la réunion Comenius organisée en Belgique, les partenaires se sont échangé les rapports du projet en se réunissant et ont rédigé le rapport final.

Dans ce projet de partenariat scolaire, à côté de l'échange culturel, de fortes amitiés ont été fondées. Comme aujourd'hui, la possibilité de créer des communications pour les élèves est bien élevée grâce à l'Internet ; il a été créé des blogs dans les sites Internet et c'est ainsi qu'ils ont pu assurer leurs échanges d'informations quotidiennes avec l'intermédiaire de ces blogs. Les élèves sont encore en communication et ont le souhait de se retrouver de nouveau dans les années futures.

### 5.2.3. Partenariat scolaire Comenius III.

#### « Un voyage réel et fantastique dans les jardins et les parcs d'Europe »

Le troisième projet dont nous parlons est enregistré sous le numéro de 2009-1-IT2-COM06-06129 8 (UA, 2009). Le partenariat se compose de sept établissements provenant de six pays : Fatih İlköğretim Okulu (Turquie), Publiczina Skola Podstawowa (Pologne), Colegio Guadalupe (Portugal), Collège André Malraux et Collège Victor Hugo (France), Istituto Comprensivo G.B. Cina (Italie), Groupe scolaire Charles Laugier (Roumanie). L'établissement représentant la Turquie dans ce projet est une école publique qui se trouve au nord, au bord de la Mer noire.

Ce projet, dont le but principal est de présenter les richesses naturelles de chaque pays à travers un exposé sur les jardins et les parcs, est réalisé entre 2009 et 2011.

**Tableau du projet partenariat scolaire III**

<b>Un voyage réel et fantastique dans les jardins et les parcs d'Europe 2009-2011</b>					
<b>Les pays partenaires</b>					
<b>FRANCE</b>	<b>ROUMANIE</b>	<b>TURQUIE</b>	<b>PORTUGAL</b>	<b>POLOGNE</b>	<b>ITALIE</b>
Collège André Malraux	Groupe scolaire Charles Laugier	Fatih İlköğretim Okulu	Colegio Guadalupe	Publiczina Skola Podstawo wa	Istituto Compre nsivo G.B. Cina
Collège Victor Hugo à Noisy-le- Grand					
Ce projet est financé par la Communauté européenne Sept écoles travaillent ensemble entre 2009-2011					

Tableau 5

Dans le cadre du projet, il a été organisé un programme concernant les villes à visiter et les parcs à découvrir. Grâce à ce programme, les pays participants ont eu l'occasion d'assurer les échanges culturels.

La première visite a été réalisée en France et durant cette visite, les visiteurs ont hébergé chez les familles françaises. Les participants ont visité des parcs et ont fait des travaux sur la nature. Ces travaux naturels consistaient de paysage, de dessin, de connaissance naturelle et des couleurs. Lors de ces travaux, il a été visé d'assurer aux participants le fait qu'ils puissent tout d'abord s'instruire sur les connaissances fondamentales concernant la nature, comme le climat, la météorologie, la végétation, et par la suite exprimer toutes ces connaissances en langue étrangère. Il a été distribué aux élèves de petits carnets illustrés et il leur a été demandé de faire la traduction en leurs langues maternelles des mots concernant les plantes, la nature et les couleurs écrits en français sur ces carnets. Au cours de la visite en France, qui a duré environ quatre jours, les élèves invités ont participé aux cours de l'école. Ils ont fait des travaux de groupe. Les élèves avec leurs parents ont organisé des diners et des spectacles de danse.

La deuxième visite a été réalisée en Pologne et les travaux naturels ont continué ici aussi. Les participants qui ont hébergé chez les familles polonaises, ont aussi goûté les plats traditionnels de la Pologne. Lors des journées passées à l'école, les travaux d'artisanat ont été développés et une exposition constituée de parcs et de jardins miniaturisés a été organisée. Le jour suivant, un spectacle de danses locales polonaises a été présenté à l'école et des parcs ont été visités. Les photos prises dans ces parcs ont été exposées plus tard dans les écoles participantes.

Les participants, qui sont arrivés en Turquie en mai 2010, ont été accueillis avec un spectacle de danses folkloriques dans l'école d'accueil. Il a été organisé des promenades de nature et les élèves ont planté des arbustes. Lors de cette visite, il a été organisé des séminaires dans lesquels il était raconté l'histoire de notre pays et il a été offert des plats spéciaux de la région.

Il a été donné des informations à propos des produits agricoles qui poussent et se cultivent dans cette région et il a été organisé des visites et des promenades dans les parcs, jardins et serres. Les élèves ont raconté leurs propres expériences dans le journal

préparé à l'école et ils ont aussi donné place aux sentiments et idées des élèves venant des écoles participantes.

Ce projet s'est poursuivi avec les visites en France et en Italie en 2011. Il a été fait des travaux de paysage, de parc et de nature et enfin il a été préparé un rapport final du projet qui a été envoyé à l'Agence nationale.

Un enseignant de l'école turque affirme qu'ils ont eu une grande chance d'avoir pu participer à ce projet qui a donné à ses élèves l'occasion de visiter la France et la Pologne. Au retour des visites, ils ont mené une enquête à l'établissement turc pour déterminer le «feed-back» de ce projet. D'après cette enquête; les élèves ont mentionné qu'ils ont eu des moments inoubliables et qu'ils sont bien motivés pour améliorer leurs compétences scientifiques. En outre, ils sont motivés pour l'apprentissage des langues étrangères. Ils ont fait connaissance avec les élèves européens. Depuis leur rencontre ils échangent des courriers électroniques pour partager leurs expériences.

L'enseignant ajoute qu'ils ont accueilli les élèves des pays participants en mars 2011 en Turquie. Ils ont organisé une visite naturelle pour présenter les beautés de leur ville et la nature de la Mer Noire. Il termine ses paroles en disant « c'était une immense occasion pour assurer une contribution à la présentation culturelle de la Turquie. Il faut que nous présentions notre pays non seulement avec les quartiers touristiques mais aussi avec les beautés naturelles de la Mer Noire. »

Comme il a été dans les autres projets, ici aussi il y a eu un échange culturel et linguistique.

#### **5.2.4. Partenariat scolaire Comenius IV.**

##### **« Partenariat Élèves, Enseignants et Parents »**

Un autre projet de partenariat scolaire Comenius « STEPS » a été réalisé entre trois écoles des trois pays : la Turquie, l'Autriche et la France. Ce projet scolaire dont le nom signifie « Partenariat Élèves, Enseignants et Parents » vise à augmenter la réussite

scolaire en instaurant un pont entre les élèves, les enseignants et les parents. Ce projet a été réalisé sous le numéro de registre de 2008-1-DE3-COM06-00381 6 (UA, 2008b). Dans le cadre de ce projet dirigé pour trois années, il a été organisé des visites d'études afin d'assurer la connaissance de la culture, de la langue, de la façon de vie de chaque pays et également il a été questionné et mis en valeur de différents côtés de la coopération entre les élèves, les écoles et les parents.

#### **Tableau du projet partenariat scolaire IV**

Partenariat Élèves, Enseignants et Parents 2008-2010		
Les pays partenaires		
France	Turquie	Autriche
Collège Irène Joliot Curie	TED Karabük Koleji Vakfi Özel İlköğretim Okulu	HLM und BAKIP Wiener Neustadt
Ce projet est réalisé entre trois écoles sous le nom de « STEPS » Students Teachers Parents Partnerships		

Tableau 6

Dans ce projet, les principaux objectifs étaient d'assurer la participation des parents d'élèves aux activités scolaires; de renforcer la coopération élèves – enseignants – parents – écoles; d'augmenter le succès des élèves; d'assurer l'intégration, la coopération et la solidarité entre les parents; d'échanger des avis afin que les parents puissent soutenir davantage leurs enfants dans leur éducation; de se renseigner sur les cultures et sur les systèmes d'éducation des pays participant au projet ; d'éliminer les préjugés et enfin de contribuer à l'amitié et à la paix entre les pays.

Quand le projet a débuté, il a été organisé une semaine de parents au mois de septembre 2008. Les parents dont les enfants venaient de commencer l'école, ont été

présentés aux autres parents d'élèves et aux enseignants. Il leur a été donné des informations concernant les cours et les règles de l'école.

Pour ce projet réalisé avec la participation du Collège TED Karabük, il a été préparé une présentation Powerpoint et celle-ci a été visionnée par les élèves et leurs parents. Il a été donné des informations à propos des pays participants et leurs cultures ont été présentées. Pour la poursuite du projet, il a été créé sur Internet un blog sous le nom de STEPS et sur ce blog de nouvelles idées ont été partagées.

L'enseignant responsable du projet est allé à Vienne au mois de mai 2008. Lors de cette visite qui a été le premier contact, tous les participants ont fait la présentation de leurs écoles en visionnant leurs présentations Powerpoint à propos de l'association des parents d'élèves dans leurs pays. Durant cette visite de préparation, il a été préparé des plans et des programmes sur le déroulement du projet et également les activités du projet ont été définies. Conformément à ces travaux, il a été développé des applications de fusionnement des écoles et des parents. Par exemple, dans certains cours, soit les parents ont été invités à l'école, soit les élèves ont été transportés aux lieux de travail des parents, et lors de ces rencontres, il a été assuré que les parents donnent des cours aux élèves.

À la suite des visites de préparation, les travaux relatifs au projet ont commencé dans les écoles. Au mois de décembre 2008, les logos dessinés par les élèves autrichiens ont été examinés et un logo conforme au projet a été sélectionné.

En janvier 2009, une brochure d'école a été préparée pour les parents. Ensuite cette brochure a été perfectionnée et imprimée en livret au mois d'août 2009. De l'autre côté, en juillet 2009, une vidéo CD publicitaire de l'école a été préparée pour les parents.

Dans les travaux effectués au Collège TED, les systèmes d'éducation des pays partenaires ont été comparés et un tableau comparatif a été préparé. Dans l'école, il a été préparé également un Panneau Comenius. Le Service d'Orientation Scolaire a organisé pour les parents des séminaires d'éducation ayant chacun un sujet différent. Avec le soutien de l'association des familles d'élèves, il a été organisé à l'école « La Fête du

Printemps ». Différentes expositions ont été ouvertes dans la cour de l'école. Des compétitions de sport, auxquelles ont assisté les parents, ont été organisées. « La Forêt TED » a été créée. Lors de cette activité, tous les enseignants, les élèves et les parents ont participé à la plantation de pépinières. Des « Bulletins Mensuels Parents » ont été préparés et envoyés à tous les parents par courrier électronique et par poste. Des cours d'anglais de niveau débutant ont été ouverts les week-ends pour les parents. Un album de photos montrant les activités réalisées a été préparé.

Le 1 juin 2010, le partenaire turc a entamé une visite de cinq jours à Paris avec une équipe de sept personnes, constituée du directeur de l'école primaire, du président de l'association des parents d'élèves et de cinq élèves. L'équipe a vécu une semaine inoubliable à Paris. Les élèves et les parents, accueillis et hébergés chez les familles françaises, ont réalisé ensemble des activités. Ils ont assisté aux spectacles de l'école préparés par les élèves et les parents français ; ont écouté des chansons françaises et ont mangé des plats français. À côté de cela, des activités sportives ont été réalisées, différents matchs ont été joués entre les élèves et les parents. Les jours suivants, les enfants ont fait des travaux de dessin et d'artisanat destinés à développer les compétences manuelles.

Le 22 juin 2010, les enseignants responsables du projet ont participé à la réunion finale organisée en Autriche où ils ont rédigé le rapport final du projet.

Nous reprenons les propos de l'enseignant responsable du projet :

Pour écrire le rapport final du projet, nous nous sommes réunis pour la dernière fois à Vienne où beaucoup de Turcs vivent. Nous avons été fascinés de la propreté et de l'ordre de cette ville. Nous avons visité des écoles à Paris et à Vienne et avons constaté que l'éducation en Turquie était semblable à leurs, et que les méthodes et techniques utilisées étaient les mêmes.

Avec ce projet, il a été constaté que les parents se sont bien intéressés aux activités scolaires. Ils n'ont jamais négligé de se préoccuper de l'éducation de leurs enfants, quelle que soit l'intensité de leurs travaux. Il a été aussi remarqué que dans chaque pays, les élèves qui réussissent le plus sont ceux dont les parents visitent plus fréquemment l'école et participent davantage aux activités scolaires.

Durant les visites réalisées aux écoles partenaires, les systèmes d'éducation et d'enseignement ont été discutés. Il a été vu que les systèmes d'éducation et d'enseignement appliqués dans les pays européens n'étaient pas très différents de ceux adoptés au Collège TED.

Sous ce titre consacré au partenariat scolaire Comenius, nous venons d'étudier quatre projets coréalisés par quatre écoles turques et leurs dix-neuf partenaires provenant de dix pays européens. La réalisation de ce type de projets a exercé une influence considérable sur les progrès dans les systèmes d'éducation des écoles concernées. Les partenariats, surtout les visites de travail ont en même temps contribué au développement des compétences linguistiques et culturelles chez tous les participants. Les témoignages l'affirment.

Ces projets préparés dans le cadre de Comenius intéressent surtout les élèves et les enseignants. Dans les paragraphes suivants, nous abordons l'influence du même programme sur les futurs enseignants et les élèves des écoles où ils ont entamé leurs stages.

### **5.3. Assistanat Comenius**

Nous allons tout d'abord parler des étapes que les écoles d'accueil et les assistants doivent suivre lors de la préparation d'un assistanat. Ensuite, nous allons parler des expériences vécues par cinq assistants turcs dans les écoles européennes.

#### **5.3.1. Les étapes pour les écoles d'accueil**

Les écoles d'accueil doivent achever des travaux préparatoires avant l'arrivée de l'assistant. Pour une bonne application du projet, ces travaux jouent un rôle important sur l'école elle-même et bien sûr sur l'assistant attendu. Voyons comment l'importance de cette activité est soulignée dans le Guide préparé par la Commission européenne qui considère l'assistant comme le représentant diplomatique de son pays : « Avec un

assistant Comenius, l'établissement bénéficie des services d'un futur enseignant qui est à la fois locuteur natif d'une autre langue européenne et ambassadeur d'un autre pays européen » (CE, 2008).

Nous pouvons citer en général les travaux importants comme les suivants :

**a) Faire une demande :** Avant de citer leurs travaux, il faut préciser que tout d'abord les écoles désirant participer à ce projet Comenius doivent faire une demande officielle auprès de l'Agence nationale de leurs pays.

**b) Préparation d'accueil :** À la suite des procédures concernant l'acceptation de la demande, il faut informer le personnel de l'établissement et discuter avec lui l'objectif de l'école. À la suite de cette étape l'école doit bien définir les besoins, les objectifs, les problèmes éventuels. Tout cela doit être bien discuté et bien établi.

Avant l'arrivée de l'assistant, toutes les parties concernées doivent être informées de sa venue. L'absence d'information peut avoir des effets négatifs sur l'assistant qui aura peut-être des problèmes d'adaptation ou d'intégration en raison de manque de motivation. Les écoles doivent désigner un tuteur qui échangera des courriers électroniques avec l'assistant, qui l'accueillera, l'aidera à son intégration, bref qui sera son coéquipier dans l'école. Le tuteur doit aussi assurer la documentation concernant l'établissement lui-même et également des informations sur la région ; d'autre part, le tuteur peut faire des préparations sur les matériaux que doit apporter l'assistant.

**c) Accueil et Travaux Attendus :** Nous avons cité certains conseils concernant les travaux attendus lors du séjour de l'assistant dans le pays d'accueil :

L'école doit aider l'assistant à trouver un logement. Comme au début il ne sait pas les conditions de location (distance entre le logement et l'école, montant de la location, transport nécessaire ou non etc....) il est nécessaire d'arranger son logement. Il faut assurer la réalisation de toutes les formalités concernant l'assurance de travail et l'assurance de maladie de l'assistant durant son séjour.

L'école doit bien savoir et faire savoir à l'assistant sa situation juridique. Par exemple, elle doit s'assurer si l'assistant a bien compris ses droits et responsabilités. L'école doit faire visiter l'assistant et le présenter au personnel et aux apprenants. Lors de cette visite guidée, il est important de lui faire savoir les lieux où se trouvent le matériel didactique ainsi que les bureaux d'enseignants et du directeur.

Il est nécessaire de préparer un emploi du temps en collaborant avec le personnel et l'assistant. Cet emploi du temps peut prévoir une durée de 12 à 16 heures par semaine. Comme l'assistant est arrivé dans un pays étranger, il faut lui donner une durée d'adaptation. Les attentes et les programmes doivent être conformes à cette période d'adaptation. À la fin de cette période, le tuteur doit organiser une réunion avec l'assistant, le directeur, les enseignants et les familles concernées.

Il faut informer l'assistant sur les manifestations sociales, les possibilités de loisirs dans la région, les démarches administratives à accomplir, etc. Il est aussi important de donner à l'assistant la possibilité d'enseigner sa langue maternelle et de l'autre côté il faut lui donner l'occasion de poursuivre des cours de langue du pays d'accueil ou des autres cours souhaités. Il faut permettre à l'assistant de partager ses idées lors de la réunion dans l'école.

**d) Fin du projet :** À la suite du projet de l'assistantat Comenius, après le départ de l'assistant, l'école doit préparer son rapport final pour l'Agence nationale de son pays.

### **5.3.2. Les étapes pour les assistants**

Avant son départ pour l'école d'accueil, l'assistant a lui aussi des travaux à faire. Nous pouvons citer en général les plus importants comme les suivants :

**a) Faire une demande :** Pour pouvoir commencer un tel projet, le candidat à l'assistantat doit bien naturellement faire sa demande auprès de l'Agence Nationale de son pays dans la période de la déposition des candidatures.

**b) Préparation au départ :** À la suite de son admission, le nouvel assistant doit prendre des dispositions nécessaires.

Il faut tout d'abord passer en contact avec l'école d'accueil et obtenir les coordonnées du tuteur. L'assistant doit être conscient de pouvoir enseigner sa langue maternelle dans l'école d'accueil. Pour cela, il doit être en contact étroit avec l'établissement. Tout en prenant en considération la durée du projet (8 mois maximum), l'assistant doit faire une bonne préparation du matériel à apporter. Parmi ces matériaux, il doit y avoir aussi ce qui concerne les sujets culturels, qui seront utiles lors de la présentation culturelle de son pays. Sachant que le pays d'accueil a un système éducatif différent du sien, l'assistant doit faire des études sur ce système et bien sûr apprendre la langue du pays d'accueil.

L'assistant doit préparer les procédures et formalités nécessaires avant le départ comme l'obtention de visa ou d'autres documents jugés nécessaires, tels que l'assurance de maladie. En suite il doit s'organiser suffisamment tôt avant le voyage.

**c) Travaux sur place :** À la suite des préparations pour le départ, l'assistant doit bien connaître les travaux attendus lors de son séjour dans le pays d'accueil :

L'assistant doit être conscient des différences culturelles et pédagogiques et bien naturellement doit les respecter.

L'assistant ne doit pas être de caractère timide lors de son séjour. Il doit être en étroite relation avec les autres enseignants pendant la période d'adaptation. De plus, l'assistant peut aussi partager ses expériences en dehors de l'école comme les sports, la musique, le dessin.

L'assistant doit participer à la réunion d'accueil organisée par l'Agence Nationale du pays d'accueil. Tous les assistants venant à cette réunion ont l'occasion de se connaître, de faire une présentation de leur projet, de parler de leurs objectifs visés. Grâce à cette réunion, les assistants peuvent nouer des relations entre eux et échanger leurs expériences. À la fin de cette réunion, il leur est octroyé un certificat de participation au projet de l'Assistanat Comenius. À la fin de son stage aussi, il doit demander un certificat de l'école d'accueil. Ces certificats seront des documents prestigieux pour la carrière d'un futur enseignant.

L'assistant peut contacter les médias locaux. Il peut, par ce moyen, s'exprimer, parler de son projet et de ses objectifs. Il ne doit pas être trop formel, mais, il doit savoir se faire respecter. L'assistant doit préparer attentivement tout le matériel de cours et faire sa présentation conformément au niveau des élèves. Par exemple, il doit parler clairement et non rapidement ; il doit adapter son langage au niveau des élèves. Le langage gestuel occupe une seconde place dans ces types de communication, il ne faut pas l'oublier.

L'assistant peut noter jour à jour toutes les expériences et méthodes éducatives qu'il juge nécessaires pour qu'il puisse les écrire dans son rapport final. Il ne faut pas oublier les détails importants. Pour éviter des problèmes, l'assistant doit, une fois par semaine, faire une évaluation avec son tuteur. Ainsi, il aura l'occasion de voir où il en est, ce qui ne va pas et ce qui va très bien.

Après le retour dans son pays, l'assistant doit présenter à son Agence Nationale le rapport qu'il a dressé, dans lequel il doit exprimer en détail le processus vécu, les objectifs réalisés, non réalisés, avec leurs raisons, etc.

#### **5.4. Témoignages des Assistantes Comenius**

Dès la mise en application de l'Assistanat Comenius, beaucoup d'enseignants candidats ont fait preuve d'un grand intérêt pour ce programme. Dans les pages suivantes consacrées aux témoignages, nous abordons ceux des cinq assistantes parties en France et en Belgique entre 2005 et 2010 et qui ont accepté de partager leurs expériences avec nous. Il s'agit, dans les cas dont nous parlons, de jeunes filles ; d'ailleurs, une majorité écrasante des assistants Comenius est du sexe féminin.

##### **5.4.1. Assistante Comenius I**

En premier lieu, nous parlons des expériences de l'auteur de ce mémoire, Esra KAYA. En tant qu'assistante Comenius, elle a effectué un stage de huit mois, de 2005 à 2006, dans une école belge, Bassischool Louis Paul Boon.

Comme il est mentionné sur les pages Web concernant l'Assistanat Comenius, l'Agence Nationale déclare les dates de la déposition des candidatures, admet les candidats qui sont conformes aux conditions requises et associe les stagiaires choisis aux écoles européennes ayant fait la demande d'un assistant.

À la demande faite au mois de février 2005, l'assistante a reçu une réponse au mois de juin. Tout d'abord, elle est passée en communication avec le directeur de l'école par le biais des courriers électroniques. Tous deux ont conjointement déterminé les étapes préparatoires. L'école a demandé des brochures relatives à la Turquie, à ses sites historiques et touristiques et à sa culture. De la part de l'Agence Nationale, un séminaire a été organisé pour tous les assistants Comenius qui ont été associés aux écoles des autres pays. Lors de ce séminaire, un blog a été créé grâce auquel les assistants partis à l'étranger pourraient partager leurs expériences. Tous les assistants ont signé le document de participation préparé par l'Agence Nationale et fait un pas vers une nouvelle étape dans leur carrière d'enseignant.

Au mois de septembre 2005, l'assistante est partie en Belgique. Le lieu de stage était une école primaire d'un bourg néerlandophone, Erembodegem. Le directeur de l'école d'accueil avait déjà arrangé son logement, fait préparer son bureau de travail et défini son emploi du temps. Avec une belle cérémonie de réception, on l'a présentée aux enseignants, aux élèves et aux parents.

L'assistante a effectué de façon active l'enseignement des cours d'anglais et de français. Elle a utilisé le matériel didactique qu'elle avait personnellement préparé. À la fin des huit mois, les élèves ont pu facilement créer des communications fondamentales dans les deux langues. Ils ont commencé à pouvoir s'exprimer sur les sujets tels que la présentation d'eux-mêmes, l'élaboration d'un plan, l'indication d'un chemin, l'expression de leurs hobbies, la description de la météo et l'expression de l'heure et de la date.

Elle a pratiqué et amélioré toutes ses connaissances et aussi appris de différentes techniques pédagogiques lors de son séjour en Belgique. Elle a le plus souvent fait des activités avec des matériaux visuels pendant les cours, a développé les compétences d'expression orale des élèves en leur apprenant des chansons et en pratiquant des

activités dramatiques. Elle a également essayé de développer les compétences d'expression écrite chez les élèves à travers les exercices de rédaction.

Étant dans une communication harmonieuse avec les élèves, elle a réalisé des travaux collectifs avec eux et achevé un projet accompagné d'activités ludiques. Pour les cours d'histoire, elle les a fait visiter les lieux historiques. Elle a aussi préparé un spectacle de la fin de l'année où les enfants ont eu l'occasion de montrer leurs talents.

Elle est passée en communication étroite avec les parents et a pris des notes concernant leurs demandes. Elle n'a pas négligé de prendre ces demandes en considération en préparant les cours et le matériel didactique. Il y a eu une soirée organisée en collaboration avec l'association des parents d'élèves où l'assistante a fait une présentation powerpoint. Cet exposé portait sur la géographie et l'histoire de la Turquie ainsi que sur la culture turque. Elle a été en même temps en contact avec la presse locale, ce qui a assuré aussi une bonne présentation culturelle de son pays.

Après avoir accompli de plein succès sa mission d'assistantat de langue à la fin de huit mois, elle est rentrée en Turquie et a déposé son rapport final à l'Agence nationale. Dans un article paru dans une revue portant sur l'enseignement et l'Europe, elle affirme être heureuse d'avoir représenté la Turquie à l'étranger. (Kaya, 2005 : 13).

#### **5.4.2. Assistante Comenius II**

La deuxième assistante que nous prenons comme modèle dans ce travail a été associée par l'Agence nationale avec deux écoles françaises, Collège et Lycée Saint – Joseph. Fevziye İlgün ÇAVDAR a effectué sa mission d'Assistante Comenius à Concarneau, en Bretagne durant le calendrier académique 2006 – 2007.

Comme İlgün est diplômée de département de français, elle n'a eu aucune difficulté concernant la communication avec les élèves et le personnel. Sachant également l'anglais, elle a donné des cours d'anglais aux élèves de quatrième, cinquième et sixième années. En organisant des travaux collectifs en classe, elle a assuré l'échange d'idées entre les élèves. Elle a utilisé les chansons françaises et

anglaises comme matériel pédagogique et a remarqué que cette méthode avait des effets durables dans l'enseignement d'une langue étrangère.

Elle a fait des travaux d'atelier en vue de développer les habilités manuelles des élèves. En dehors de ses heures de cours, elle s'est efforcée à donner des cours particuliers sur les sujets où les élèves avaient des difficultés et a fait tout son possible pour les aider à surmonter leurs problèmes.

Elle a analysé le système d'éducation français, les méthodes d'enseignement des langues étrangères appliquées en France et a fait des travaux sur la possibilité de l'application de celles-ci dans notre pays.

İlgün, ayant gagné sa première expérience professionnelle après avoir terminé ses études universitaires grâce à ce projet, a eu l'occasion de travailler avec des enseignants étrangers. Par conséquent, elle a mieux compris l'importance des relations entre les enseignants et les élèves.

Quant à la présentation de la Turquie, İlgün se comportait comme une représentante culturelle. D'ailleurs, elle a participé à des activités extra scolaires, assuré une bonne communication avec les parents. Elle a montré des films publicitaires destinés à la présentation de la Turquie, essayé de refléter la culture turque, ses valeurs, son histoire, sa langue, sa littérature, son art, sa cuisine, ses coutumes, sa vie sportive...

Dans une interview, elle l'affirme avoir préparé « énormément de documents » pour la découverte de la culture turque. (Actaturca, 2006). Après avoir accompli sa période d'assistantat, notre assistante a présenté son rapport final à l'Agence Nationale dans lequel elle parle de ses acquis professionnels.

#### **5.4.3. Assistante Comenius III**

La troisième assistante Comenius avait été associée par l'Agence nationale encore avec un établissement scolaire belge, Vrije Basisschool à Lebbeke. Çisel ŞENZEK a assumé la mission d'assistante de 2007 à 2008. Elle a donné des cours

d'anglais à toutes les classes de cet établissement où il y avait les élèves âgés de deux ans et demi à douze ans. Elle a fait des matériaux de jeux avec les élèves de l'école maternelle et s'est concentrée sur les compétences manuelles. Et pour les élèves de l'école primaire, elle a essayé d'assurer des progrès dans les compétences orale et écrite.

Çisel nous a raconté que durant les premières quinze minutes du cours, elle a fait une conversation avec les élèves afin d'augmenter leur savoir-faire en anglais. Entrant dans la classe avec divers matériaux, elle a demandé aux élèves d'en choisir un et en leur posant des questions sur cet objet telles que son nom, à quoi il sert etc., elle a effectué des activités orales et écrites. Elle a enseigné de nouveaux mots et demandé aux élèves d'utiliser ces mots dans les phrases.

Dans cette école, où l'éducation visuelle est très répandue, elle a montré des images aux élèves et leur a demandé d'écrire des textes, des histoires basés sur ces images. De même façon, les élèves exprimaient sous forme de dessin leurs pensées et leurs histoires. Une fois par semaine, les élèves faisaient un tour en dehors de l'école et parfois allaient dans les jardins botaniques. Au retour à l'école, ils écrivaient des compositions sur les lieux et objets observés. Chaque semaine, les élèves publiaient un journal dans lequel ils écrivaient les travaux effectués durant toute une semaine.

Çisel nous a ajouté que le développement de leur propre langue était aussi très important. Pour pouvoir développer leur propre langue maternelle, ils ont joué des jeux de mots. À l'école qui se trouve dans la région flamande, il était donné un mot flamand et il était parlé sur ce que ce mot avait comme association d'idées. Durant le deuxième semestre, elle a pu appliquer de plein succès ce même jeu avec des mots anglais.

Elle a demandé aux élèves d'apporter leurs photos de bébé qui ont été exposées sur un panneau. Elle a posé des questions en anglais concernant ces photos et fait des activités de réflexion tout en créant des discussions sur la naissance et l'existence de l'être humain. Elle a fait lire aux élèves des textes anglais, a enregistré leurs propres voix et a fait écouter ces enregistrements aux élèves. Elle a aussi trouvé des correspondants étrangers pour ses élèves. Tout cela pour renforcer les compétences

d'expression écrite chez les élèves mais aussi pour développer chez eux les compétences culturelles.

Durant son séjour à l'étranger, cette assistante s'est concentrée notamment sur l'enseignement de l'anglais et a appris de nouvelles approches dans la didactique des langues étrangères. Quand même, elle n'a pas négligé son rôle de représentante de la Turquie. Elle a réalisé une présentation sur la géographie turque où elle a parlé des richesses historiques et touristiques. Elle a aussi fait un exposé sur les costumes traditionnels turcs. Elle est retournée en Turquie à la fin des huit mois accomplis avec plein succès et a écrit ses acquis professionnels en tant qu'assistante Comenius dans le rapport final.

#### **5.4.4. Assistante Comenius IV**

Le quatrième témoignage dont nous parlerons est celui de Müslüme BINGÜL qui a été acceptée à Vrije Basisschool Bevest, à Bilzende, en Belgique, pour y effectuer un stage de 8 mois durant l'année académique 2008-2009.

Ayant terminé avec succès en Turquie ses études de français, l'assistante a été chargée de donner des cours des langues française et turque aux enfants de quatre à douze ans. Elle a travaillé à développer, chez les élèves, des compétences linguistiques en employant des approches innovantes et des activités ludiques ; elle y a bien réussi. A titre d'exemple, elle a dessiné la carte géographique de la Turquie qui a été tracée et coloriée par les élèves ; elle leur a appris des chansons turques et françaises. Tout cela pour inciter leur curiosité et les motiver pour l'apprentissage du vocabulaire et le développement des compétences culturelles. Lors des évaluations faites en fin d'année, il a été remarqué chez les élèves des progrès rapides dans la connaissance du français et le directeur de l'école a affirmé sa satisfaction des travaux de l'assistante.

Il faut notamment parler de la contribution de Müslüme à la présentation de la Turquie. D'ailleurs, elle a été toujours en bon contact avec les élèves et leurs parents et a passé beaucoup de temps avec eux en dehors des activités scolaires. En collaboration avec la Fondation Culturelle Turque et un enseignant turc, avec la participation de l'association des parents d'élèves, elle a organisé une soirée turque où les élèves et les

enseignants ont mis des habits aux couleurs du drapeau turc. Une projection diapositive, un buffet de plats traditionnels, un spectacle de danses folkloriques, une représentation d'une soirée de henné, un quiz portant sur la Turquie ; tout était pour représenter la culture turque. Cet exemple démontre l'effet positif de l'Assistanat Comenius sur le développement des relations interculturelles. L'assistante a fait preuve d'un succès incontestable en représentant la Turquie. Ainsi est-elle considérée comme une « ambassadrice culturelle ». (Belçika Haber, 2009). À son retour, elle a rédigé ses observations dans le rapport final qu'elle a déposé à l'Agence Nationale.

#### **5.4.5. Assistante Comenius V**

Sinem KAHVECİ affirme avoir déposé sa candidature à l'assistanat afin de pouvoir exercer son métier dans un pays européen et y apprendre ainsi les nouvelles approches pédagogiques pour les appliquer plus tard en Turquie. Sa candidature étant admise par l'Agence Nationale, elle a été envoyée en Belgique.

Elle a effectué sa mission d'assistante Comenius durant le calendrier académique 2010 – 2011 à Sint-Josefs Instituut. Sa charge principale était d'enseigner l'anglais aux élèves âgés de dix à quatorze ans. Elle était aussi disponible pour les autres cours en cas de nécessité.

Comme elle fonctionnait dans une région flamande, Sinem a suivi des cours de langue flamande le matin pour une communication réussie avec les élèves et le personnel.

Durant son assistanat, elle a bien appris le système éducatif belge, étudié les méthodes d'enseignement utilisées en Belgique et fait des recherches sur l'enseignement des langues étrangères, notamment la didactique de la grammaire. Ce qui l'a plus influencée dans l'enseignement des langues étrangères, c'était la motivation des élèves.

Sinem a également travaillé pour la présentation de la Turquie. Elle a effectué un exposé de PowerPoint sur notre pays destiné aux élèves, aux enseignants et aux parents.

Lors du séminaire qu'elle avait organisé à l'école, elle a répondu aux questions des parents concernant la Turquie et son adhésion à l'Europe. Elle s'est montré notamment sensible à faire connaître les valeurs démocratiques adoptées par les Turcs. Dans l'entretien qu'elle nous a accordé, elle a affirmé ce qui suit : « L'une de mes priorités était de montrer que la Turquie était un pays laïc et démocratique ».

Sinem a terminé avec plein succès sa période d'assistantat, ayant duré huit mois. Elle a remis son rapport final à l'Agence nationale. Elle affirme mettre en application dans sa profession d'enseignante les méthodes et les techniques qu'elle a apprises lors de son séjour en Europe.

Les témoignages que nous venons de citer montrent l'influence positive de l'Assistantat Comenius sur les assistantes elles-mêmes et sur les élèves des écoles d'accueil. Il ne faut non plus négliger d'accepter le rôle bénéfique que ces types de mobilité ont joué sur la présentation culturelle de notre pays.

## 6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### 6.1. Conclusion

En débutant à ce travail, notre but était de déterminer l'impact du programme LLP / Comenius tant sur le plan éducatif que sur le plan culturel. Nous avons donc formulé des hypothèses selon lesquelles Comenius, en tant que programme européen d'éducation, aurait beaucoup d'avantages sur l'acquisition des langues étrangères et sur le développement de la dimension européenne dans les systèmes éducatifs des pays membres. En outre, nous avons avancé que ce programme était favorable à une meilleure présentation des pays, grâce aux relations culturelles établies entre les participants.

Pour pouvoir vérifier nos hypothèses, nous avons étudié deux actions réalisées dans le cadre du programme Comenius, toutes deux basées sur les mobilités: les projets de partenariat scolaire et l'Assistanat.

Il est clair que les projets de partenariat scolaire Comenius que nous venons d'étudier et auxquels ont participé les écoles turques, ont eu des effets positifs non seulement sur les élèves mais aussi sur les enseignants, voire même sur les parents. Chez les élèves, les travaux collectifs ont augmenté la capacité de travail en groupe, qui favorise d'une part, le renforcement du respect mutuel, et d'autre part, la naissance des idées spontanées en encourageant leur créativité. De plus, les élèves eux-mêmes ont constaté qu'ils ont pu parvenir à faire des contacts, à rentrer en communication avec les enfants de nationalités différentes. À côté de ces avantages acquis, nous pouvons aussi citer que l'habileté concernant l'utilisation des moyens de communication des élèves a sensiblement augmenté. Cette augmentation est visible non seulement chez les enfants mais aussi chez les enseignants. Les partenariats ont suscité la prise de conscience sur l'utilisation des méthodes innovantes et des nouvelles technologies, surtout celles d'information et de communication.

S'ajoute à tout cela, le développement des relations interculturelles, un fait d'une valeur inestimable. Surtout les visites de travail ont permis de mieux connaître les valeurs historiques et culturelles des pays d'accueil. Ainsi, les écoles turques ont-elles eu l'occasion de faire la présentation des lieux historiques et touristiques de notre pays grâce aux projets scolaires dont nous avons parlé. Ces établissements ont distribué des brochures préparées par le Ministère du Tourisme et de la Culture dans les écoles des pays participants aux projets. Ils ont organisé, pour leurs partenaires invités, des visites aux sites historiques et naturelles et aux monuments représentant nos valeurs nationales, surtout Anıtkabir.

En ce qui concerne l'Assistanat Comenius, l'impact positif est bien évident. D'ailleurs, c'est un programme très populaire parce qu'il assure aux futurs professeurs la possibilité de séjourner dans les pays européens et d'y pratiquer la profession d'enseignant pour une durée considérable. Nous avons vu que les cinq assistantes qui ont voulu partager leurs expériences avec nous ont été très contentes d'avoir profité des bourses de mobilité dans le cadre de l'Assistanat. Elles ont développé leurs compétences linguistiques et didactiques lors des stages effectués en Europe. Elles ont eu l'occasion de connaître de près les systèmes éducatifs adoptés dans les pays européens et se sont initiées à de nouvelles approches didactiques. C'était pour elles, en même temps, une bonne occasion d'utiliser les TIC dans l'enseignement. Les élèves des écoles d'accueil, eux aussi, ont profité des travaux des assistantes, surtout dans le domaine de l'acquisition des langues étrangères.

Les assistantes ont également contribué à la présentation de la Turquie en enseignant le turc à leurs élèves, en faisant des exposés sur les richesses historiques et touristiques de notre pays, en restant en contact avec les parents et les médias locales, en organisant des journées thématiques consacrées à la chanson, aux danses folkloriques, aux habits traditionnels, aux classiques de la cuisine, bref à toute la culture turque.

Pour conclure, nous affirmons que le programme Comenius, présenté dans ce travail avec ses deux applications basées sur la mobilité des élèves, des enseignants et des futurs enseignants, est favorables au développement des systèmes éducatifs des pays participants et à l'amélioration des compétences linguistiques, didactiques et culturelles pour toutes les parties concernées.

## 6.2. Recommandations

Ayant constaté l'importance du programme Comenius, nous avons formulé certaines recommandations visant les monteurs des projets scolaires et les candidats à l'Assistanat.

Lors de la réalisation d'un projet partenariat ou de l'Assistanat, tout le matériel doit être soigneusement choisi par les parties concernées pour en obtenir le maximum d'utilité et d'intérêt.

Les participants des projets, les assistants et le personnel avec qui ils seront toujours en contact, surtout les enseignants, doivent avoir la capacité de communiquer entre eux. Cela nécessite l'amélioration de la qualité de l'apprentissage des langues étrangères. Pour pouvoir assurer la participation d'un plus grand nombre d'élèves et d'enseignant aux activités, les établissements peuvent donner des cours supplémentaires des langues étrangères.

Les participants des projets, les assistants et les établissements scolaires où ceux-ci fonctionnent doivent favoriser l'utilisation des TIC dans l'enseignement.

Les TIC seront utiles aussi pour partager les expériences vécues sur le Web. Les applications du programme Comenius exercent des influences considérables sur les systèmes éducatifs, sur les approches pédagogiques et didactiques, sur les relations interculturelles et donc sur la présentation des pays. Nous recommandons donc la diffusion globale des résultats à l'aide des technologies d'information et de communication pour un impact plus efficace et plus durable.

Finalement, nous recommandons aux enseignants et aux futurs enseignants de profiter de ces applications qui leur assureront des progrès dans leurs compétences linguistiques et professionnelles.

## BIBLIOGRAPHIE

- Aef-Europe. (2008). Agence francophone pour l'Éducation et la Formation tout au long de la vie. < <http://www.aef-europe.be> > (2010, octobre 23)
- Aef-Europe. (2010). Comenius Partenariats scolaires. Guide pratique du candidat. < [http://www.aef-europe.be/documents/Guide\\_pratique\\_du\\_candidat\\_2010\\_v2.pdf](http://www.aef-europe.be/documents/Guide_pratique_du_candidat_2010_v2.pdf) > (2010, décembre 20)
- Albarello, L. (1999) Apprendre à chercher: l'acteur social et la recherche scientifique. Bruxelles, de Boeck. Coll. Université. p. 43
- Aydoğan, İ., Şahin, E. (2006). Comenius Okul Ortaklıkları Projelerinin, Comenius Projelerinin Amaçlarına Katkısı. Educational administration: Theory&Practice. 48, s. 455-473.
- Başbay, A., Doğan, N. (2004). Avrupa Birliği Üyelik Sürecinin Eğitim Sistemimiz Üzerindeki Etkilerine İlişkin Öğretmen Görüşleri. Ege Eğitim Dergisi Sayı: 5 Dönem: 2, s. 35-52
- Baysan, G. (2006). Assistanat linguistique Comenius. Intervention faite au deuxième symposium national sur le FLE. Yabancı Dil Olarak Fransızca Öğretimi II. Ulusal Sempozyumu, Yıldız Teknik Üniversitesi - İstanbul.
- Belçika Haber. (2009). Kültür&Sanat : Dilden Kültüre. < [http://www.belcikahaber.be/?act=show&code=page&id=5&id\\_page=5094&resume=0](http://www.belcikahaber.be/?act=show&code=page&id=5&id_page=5094&resume=0) >
- Commission européenne. (2008 ). Assistanats Comenius. Guide de bonnes pratiques à l'intention des écoles d'accueil, et des assistants. < [http://ec.europa.eu/education/comenius/doc/assistant\\_fr.pdf](http://ec.europa.eu/education/comenius/doc/assistant_fr.pdf) > (2011, décembre 20)
- Commission européenne. (2009). Lifelong Learning Programmes. Objectives and description of the action. < [http://ec.europa.eu/education/llp/doc/call09/fiches\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/llp/doc/call09/fiches_en.pdf) > (2010, novembre 5)
- Commission européenne. (2010a). La citoyenneté européenne, l'éducation et la formation < <http://europe.cidem.org/index.php?p=education> > (2010, mars 7)
- Commission européenne. (2010b). Synthèses de la législation de l'Union européenne, éducation, formation, jeunesse, sport. Éducation, formation, jeunesse: coopération avec les pays tiers. < [http://europa.eu/legislation\\_summaries/enlargement/ongoing\\_enlargement/community\\_acquis\\_turkey/e19113\\_fr.htm](http://europa.eu/legislation_summaries/enlargement/ongoing_enlargement/community_acquis_turkey/e19113_fr.htm) > (2011, novembre 5).
- Commission européenne. (2012) Conseils sur les possibilités d'éducation et de formation tout au long de la vie. < [http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/guidance\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-policy/guidance_fr.htm) > (2012, mars 8)
- Devlet Planlama Teşkilatı (DPT). (2004). Avrupa Birliği Genel Eğitim Proramı, Socrates II. Aşama 2000-2006 Başvuru Rehberi. Ankara : DPT- Ulusal Ajans Yayınları, s. 26

- Doux-Brun, C. (2006). Le millésime des écoles d'Europe. Évaluation de la qualité des projets de partenariat scolaire Comenius. Master d'études européennes et affaires internationales de l'université de Cergy-Pontoise/Paris 1 Sorbonne. (2010, juillet 10)
- Duman, T. (2001). Avrupa Birliği Eğitim Programları: Sokrates Programı. Milli Eğitim Dergisi Sayı: 149, s. 36-45
- Eğitimde Diyalog. (2005). AB Eğitim ve Gençlik Programları Merkezi Başkanlığı, Sayı: 6, s.7-11
- Erginer, A. (2006). Avrupa Birliği Eğitim Sistemleri. (Birinci Baskı). Ankara: Pegem Yayınları.
- Europa. (2010). L'adhésion à l'Union européenne.  
<[http://europa.eu/about-eu/countries/joining-eu/index\\_fr.htm](http://europa.eu/about-eu/countries/joining-eu/index_fr.htm)> (2010, novembre 5)
- Gedikoğlu, T. (2005). Avrupa Birliği Sürecinde Türk Eğitim Sistemi. Sorunlar ve Çözüm Önerileri. Mersin Üniversitesi Eğitim Fakültesi Dergisi. Sayı:1, s. 66–80
- Gissübelova, J. (2001). Le 28 mars 1592 est né Jan Amos Komensky, maître des nations, Chapitres de l'histoire.  
<<http://www.radio.cz/fr/rubrique/histoire/le-28-mars-1592-est-ne-jan-amos-komensky-maitre-des-nations>> (2010, juillet 10)
- Grawitz M. (1993). Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz.
- Kaya, E. (2005) Dil Asistanlığı Mektup 2. Eğitimde diyalog 7.
- Mahiroğlu, A. (2005). AB Ülkelerinde Yeni Eğitim Politikaları Yaşam Boyu Öğrenme. Milli Eğitim Dergisi, 167, s.4 AB Özel Sayısı.
- Önderoğlu, S. (2007). AB Eğitim, Kültür, Gençlik Programları 2007-2013.  
<[http://www.abofisi.hacettepe.edu.tr/duyurular/AB\\_PROGRAMLARI2007-2013-7mart2007.ppt](http://www.abofisi.hacettepe.edu.tr/duyurular/AB_PROGRAMLARI2007-2013-7mart2007.ppt)> (2010, janvier 15)
- Penelope. (2011). Plateforme candidature et rapports en ligne. Les documents officiels des appels à propositions.  
<[http://penelope.2e2f.fr/docs2011/documentation/fiche\\_candidature/exemple-eform-com05-2011.pdf](http://penelope.2e2f.fr/docs2011/documentation/fiche_candidature/exemple-eform-com05-2011.pdf)> (2010, mars 7)
- Richelle, G. (2002) Rapport de synthèse sur la mise en œuvre des actions décentralisées. Comenius et Lingua en Communauté française de Belgique 1995 – 2000
- Sadler, J.E. (1970). History of Education. J. A. Comenius and the Concept of Universal Education (Volume 32)
- Şimşek, H., Yildirim, A. (2008) Nitel Araştırma Yöntemleri. (Sekizinci Baskı). Seçkin Yayıncılık.

- Ulusal Ajans. (2007a). Avrupa Birliđi Eđitim ve Genlik Programları Merkezi Bařkanlıđı (Abegpm-Ulusal Ajans) Kuruluř Kanunu.  
<<http://www.ua.gov.tr//index.cfm?action=detay&yayinID=98689B6614AAB923A0E2D24DF8CFB7A70CBE5>> ((2010, novembre 5)
- Ulusal Ajans. (2007b). Hayatboyu Öğrenme Programı 2007 Yılı Comenius Okul Ortaklıkları Kabul Listesi.  
<[http://www.ua.gov.tr/uploads/comenius/okul\\_ortakliklari/2007\\_projeleri\\_dagitim\\_020608i.pdf](http://www.ua.gov.tr/uploads/comenius/okul_ortakliklari/2007_projeleri_dagitim_020608i.pdf)> (2010, novembre 5)
- Ulusal Ajans. (2008a). Ulusal Ajans Hakkında Mevzuat ve Görevler.  
<<http://www.ua.gov.tr//index.cfm?action=detay&bid=6>> (2010, mars 7)
- Ulusal Ajans. (2008b). Hayatboyu Öğrenme Programı 2008 Yılı Comenius Okul Ortaklıkları Kabul Listesi.  
<[http://www.ua.gov.tr/uploads/comenius/okul\\_ortakliklari/kabul\\_web\\_cok\\_t\\_li.pdf](http://www.ua.gov.tr/uploads/comenius/okul_ortakliklari/kabul_web_cok_t_li.pdf)> (2010, mars 8)
- Ulusal Ajans. (2009) T.C. Bařbakanlık DPT AB Eđitim ve Genlik Programları Merkezi Bařkanlıđı. Hayatboyu Öğrenme Programı / Comenius ok Taraflı Okul Ortaklıkları Kabul Listesi.  
< [http://www.ua.gov.tr/uploads/comenius/Okul\\_Ortakliklari/2009/sonuc/kabul\\_coktarafli.pdf](http://www.ua.gov.tr/uploads/comenius/Okul_Ortakliklari/2009/sonuc/kabul_coktarafli.pdf)> (2010, novembre 5)
- Unesco. (1993). Comenius Jean Amos. La grande didactique. trad. Intégrale. Bureau international d'éducation. Vol. XXIII. P. 175-99  
<<http://www.ibe.unesco.org/publications/ThinkersPdf/comeniusf.PDF>> (2010, mars 3)

**Annexes**

**Annexe I** : Photos prises dans le cadre du Projet Partenariat Scolaire I

**Annexe II** : Photos prises lors des visites de partenaires effectuées à Vienne et à Paris  
(Projet Partenariat Scolaire IV)

**Annexe III** : Photos des travaux faits par l'Assistante Comenius I

**Annexe IV** : Le manuel de français, produit d'un projet scolaire, utilisé par l'école  
d'accueil de l'Assistante I.

Annexe 1



Annexe II

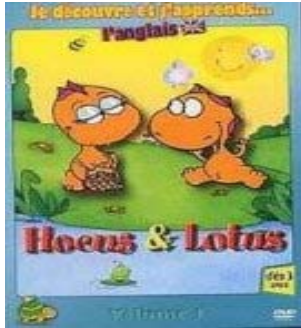




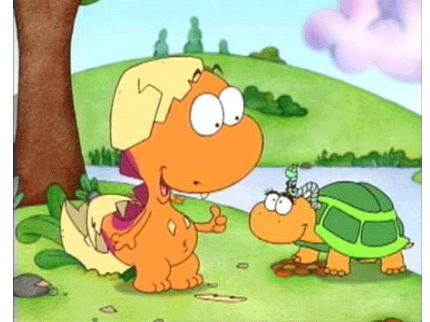


### Hocus & Lotus

C'est un projet d'apprentissage pour enfants âgés de 3 à 8 ans.



Hocus et Lotus sont deux "dinocroc" qui vivent de multiples aventures dans un parc en compagnie de leurs amis.



Il était une fois un oeuf.  
Un œuf de dinocroc !!  
Hocus  
Dans l'œuf était Hocus.  
Crac, crac, crac. Ecoute !  
Crac crac crac



Qu'est-ce que c'est ?  
Voici, l'histoire de  
le petit dinacroc !!!



Hocus se promenait dans le parc  
Tra la la, tra la la, tra la la la la.

Oh regarde !  
Salut !  
Es-tu un oiseau ?  
Cui, cui, cui,  
Moi aussi !  
Ceu, ceu, ceu.

Non, non.  
Tu n'es pas un oiseau  
Au revoir.  
Au revoir oiseau.



Es-tu un canard ?  
Coin, coin, coin.  
Moi aussi !  
Cuoin, cuoin, cuoin.  
Non, non.  
Tu n'es pas un canard.  
Au revoir !  
Au revoir canard !

Es-tu une grenouille ?  
Coa, coa, coa  
Moi aussi !  
Coe, coe, coe  
Non non,  
Tu n'es pas une grenouille  
Au revoir !  
Au revoir grenouille !



Hocus se promenait dans le parc. Tra la la, tra la la, tra la la la la.  
J'ai de beaux yeux, une belle peau et une jolie petite queue.  
Je suis Hocus, le dinocroc ! Super !